

Burkina Faso, mars 2013

**ÉVALUATION APPROFONDIE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE
EN SITUATION D'URGENCE
DANS LES CAMPS DE REFUGIES MALIENS ET VILLAGES HOTES
Au BURKINA FASO**



BURKINA FASO

EVALUATION APPROFONDIE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE EN SITUATION D'URGENCE DANS LES CAMPS DE REFUGIES MALIENS ET VILLAGES HOTES

Données recueillies en février 2013.

Rapport publié en mars 2013.

Rapport écrit par :

Equipe du PAM:

Olo Sib : sib.ollo@wfp.org; VAM/ M&E officer

Telesphore Ouedraogo : telesphore.ouedraogo@wfp.org; VAM assistant

Stephane Degueurse : stephane.degueurse@wfp.org; Food security officer

Pie Ouattara : pie.ouattara@wfp.org; M&E assistant

Jean-Damascene Hitayezu : Jean-Damascene.hitayezu@wfp.org; Programme Officer Dori

© Programme Alimentaire Mondial, Service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM)

Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM)

Siège social : Via C.G. Viola 68, Parco de Medici, 00148, Rome, Italie

Toutes les informations sur le service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM) et les rapports en format électronique sur <http://www.wfp.org/food-security> ou wfp.vaminfo@wfp.org

Pour plus d'informations, contacter:

Angeline Rudakubana : Représentante du PAM ; angeline.rudakubana@wfp.org,

Ariane Waldvogel: Représentante adjointe du PAM ; ariane.waldvogel@wfp.org

Dominique Ferreti : Emergency coordinator : Dominique.ferreti@wfp.org

Ferdinand Ngueyap: chef de sous bureau de Dori : ferdinand.ngueyap@wfp.org

Sommaire

Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM).....	2
Pour plus d'informations, contacter:.....	2
Liste des tableaux.....	4
Liste des figures.....	5
1. Résumé exécutif.....	6
2. Contexte et justification.....	7
3. Concept et définitif	8
3.1. La Sécurité alimentaire	8
3.2. Les Dimensions de la sécurité alimentaire.....	8
3.3. La vulnérabilité.....	8
3.4. Les Moyens de subsistance.....	9
3.5. Le marché.....	9
3.6. Le Réfugié.....	9
4. Situation de la sécurité alimentaire au Burkina Faso	9
5. Objectifs et méthodologie de l'enquête	11
5.1. Echantillonnage.....	11
5.2. Formation des enquêteurs.....	12
5.3. Collecte des données	12
5.4. Analyse des données.....	12
5.5. Limite de l'étude	12
6. Résultats de l'enquête	12
6.1. Consommation alimentaire des ménages	12
6.2. Prévalence de l'insécurité alimentaire parmi les réfugiées et autochtones	16
6.2.1. Insécurité alimentaire et profil démographique.....	18
6.2.2. Insécurité alimentaire selon l'origine des réfugiés.....	20
6.2.3. Insécurité alimentaire et possession d'animaux d'élevage	21
6.2.4. Insécurité alimentaire et sources de revenu des ménages	24
6.2.5. Insécurité alimentaire et dépenses des ménages.....	27
6.2.6. Insécurité alimentaire et sources de nourriture.....	29
6.2.7. Insécurité alimentaire et Indice de richesse	30
6.2.8. Insécurité alimentaire et chocs subis par les ménages.....	33
6.2.9. Insécurité alimentaire et accès à l'eau potable	36
6.2.10. Insécurité alimentaire et situation nutritionnelle.....	37
6.2.11. Insécurité alimentaire et accès au bois de chauffe.....	38
6.2.12. Insécurité alimentaire et assistance humanitaire.....	39

7. Analyse causale de l'insécurité alimentaire.....	40
8. Priorités des ménages dans les trois prochains mois	43
9. Situation des marchés fréquentés des réfugiés dans la région du Sahel	44
10. Recommandations	47

Liste des tableaux

Tableau 1: Production céréalière brute par spéculation/ DGPER-Burkina Faso.....	10
Tableau 2: tableau de justification du calcul du score de consommation alimentaire/ ESFA handbook/PAM	13
Tableau 3: Classes de consommation alimentaire selon le statut du chef de ménage/auteurs.....	14
Tableau 4: Fréquences de consommation des groupes d'aliments selon le statut du chef de ménage/auteurs.....	15
Tableau 5: Prévalence de l'insécurité alimentaire par camp/auteurs.....	16
Tableau 6: Prévalence de l'insécurité alimentaire par village/auteurs	17
Tableau 7: Prévalence de l'insécurité alimentaire chez les réfugiés par province/auteurs	17
Tableau 8: Répartition de la population réfugiée par classe d'âge/auteurs.....	18
Tableau 9: Profil démographique des chefs de ménage réfugiés/auteurs.....	18
Tableau 10: Insécurité alimentaire selon le statut matrimonial, l'âge, le sexe du chef de ménage et la taille du ménage/auteurs.....	19
Tableau 11: Répartition de la population réfugiés dans les camps selon la région d'origine/ auteurs.....	20
Tableau 12: Insécurité alimentaire et durée d'installation dans les camps/auteurs.....	21
Tableau 13: Variation du cheptel par type d'animaux/auteurs.....	21
Tableau 14: Nombre moyens d'animaux par ménage selon le statut du chef de ménage/auteurs	22
Tableau 15: Nombre moyens d'animaux par ménage par camps de réfugiés/auteurs	22
Tableau 16: Contraintes liées à l'accès à l'eau et au fourrage selon le statut du chef de ménage/auteurs	23
Tableau 17: contraintes à l'élevage selon le statut du chef de ménage/auteurs.....	23
Tableau 18: Insécurité alimentaire et unité bétail tropical/auteurs.....	24
Tableau 19: Principales sources de revenu des ménages réfugiés et autochtones/auteurs	24
Tableau 20: Insécurité alimentaire et source de revenu/auteurs	25
Tableau 21: Revenu moyen per capita selon le profil démographique du chef de ménage/auteurs	25
Tableau 22: Revenus moyens per capita selon la source de revenu/auteurs	26
Tableau 23: Insécurité alimentaire selon le revenu moyen per capita/auteurs.....	27
Tableau 24: Quintiles des dépenses par camp de réfugiés/auteurs.....	28
Tableau 25: Quintiles des dépenses, nombre de repas, part des dépenses alimentaire, score de consommation alimentaire, taille du ménage/auteurs	28
Tableau 26: Possession de biens durables selon le statut du chef de ménage/auteurs	30
Tableau 27: statistiques descriptives indice de richesse/auteurs	30
Tableau 28: Possession de biens durables selon le groupe de richesse/auteurs	31
Tableau 29: Distribution des groupes de richesse selon les camps.....	31
Tableau 30: Quintile de richesse selon le sexe du chef de ménage/auteurs	32
Tableau 31: Insécurité alimentaire et classes de richesse/auteurs	32
Tableau 32: Indice simplifié moyen de stratégie de survie/auteurs.....	33
Tableau 33: Indice simplifié moyen de stratégie de survie selon le statut du chef de ménage/auteurs.....	34
Tableau 34: Indice simplifié moyen de stratégie de survie par province/auteurs	34

Tableau 35: Stratégies de survie appliquées sur les 30 derniers jours selon le statut du chef de ménage/auteurs	35
Tableau 36: Insécurité alimentaire et stratégies de survie/auteurs.....	35
Tableau 37: Accès à l'eau potable par camp/auteurs.....	36
Tableau 38: Accès l'eau potable dans les villages/auteurs.....	37
Tableau 39: Insécurité alimentaire et accès l'eau potable/auteurs	37
Tableau 40: Proportion de ménages dont au moins un enfant a été admis dans un centre nutritionnel sur les six derniers mois/auteurs.....	37
Tableau 41: Insécurité alimentaire et admission dans les centres nutritionnels/auteurs	38
Tableau 42: Contraintes liées à l'accès au bois de chauffage par camp/auteurs.....	38
Tableau 43: Insécurité alimentaire et accès au bois de chauffe/auteurs.....	39
Tableau 44: Accès à l'assistance humanitaire selon le statut du chef de ménage/auteurs	39
Tableau 45: Taux de couverture de l'assistance alimentaire et non alimentaire dans les camps/auteurs.....	39
Tableau 46: Insécurité alimentaire et accès à l'assistance alimentaire et non alimentaire/auteurs	40
Tableau 47: Priorités des ménages dans les camps de réfugiés/auteurs.....	43

Liste des figures

Figure 1: Carte des flux de réfugiés maliens au Burkina Faso/VAM/PAM (novembre 2012).....	7
Figure 2: Carte de la prévalence de l'insécurité alimentaire au Burkina Faso/VAM/PAM Oct.2012	9
Figure 3: Cartes des villages couverts par l'évaluation/VAM/PAM	11
Figure 4: Distribution de la consommation alimentaire selon le camp/auteurs.....	14
Figure 5: Prévalence de l'insécurité alimentaire selon le statut du chef de ménage/auteurs	16
Figure 6: Prévalence de l'insécurité alimentaire selon la région d'origine des réfugiés/auteurs.....	20
Figure 7: Revenu per capita par camp de réfugiés/auteurs	26
Figure 8: Structures des dépenses mensuelles des ménages réfugiés/auteurs	27
Figure 9: Structure des dépenses des autochtones/auteurs.....	27
Figure 11: Insécurité alimentaire et source d'accès au riz (réfugiés)/auteurs	29
Figure 12: Insécurité alimentaire et source d'accès au lait (réfugiés)/auteurs	29
Figure 13: Insécurité alimentaire et source d'accès à la viande (réfugiés)/auteurs.....	29
Figure 14: Quintile de richesse selon le statut du chef de ménage/auteurs.....	30
Figure 15: Quintile de richesse et niveau d'instruction du chef de ménage (réfugiés)/auteurs	32
Figure 16: Evolution des prix des céréales sur différents marchés/auteurs.....	45
Figure 17: Carte des flux des céréales dans les marchés du Sahel/VAM/PAM	46

1. Résumé exécutif

L'évaluation approfondie de la sécurité alimentaire dans les camps de réfugiés et auprès des populations autochtones (hôtes) a montré une prévalence élevée de l'insécurité alimentaire chez les deux catégories de ménages. En effet, l'évaluation indique que 52% et 58% respectivement des réfugiés et des autochtones sont affectés par l'insécurité alimentaire. Chez les réfugiés, l'analyse désagrégée de la prévalence à l'insécurité alimentaire a mis en évidence des disparités importantes selon le lieu de résidence (camp ou hors camps), l'origine, le sexe, le statut matrimonial et l'âge du chef de ménage.

L'évaluation indique que l'insécurité alimentaire observée résulte d'une conjonction de facteurs structurels et conjoncturels. En effet, les ménages enquêtés sont principalement des ruraux pauvres. L'évaluation indique que 43% des réfugiés sont pauvres, dont 29% très pauvres. De même, l'incidence de la pauvreté est élevée chez les autochtones dont 28% sont très pauvres. Cette pauvreté se caractérise par un manque de biens durables et productifs. Par ailleurs, les revenus sont faibles et peu fiables. Le niveau d'instruction est faible et ne favorise la pleine exploitation du capital humain; 54% des chefs de ménage réfugiés n'ont aucun niveau d'instruction. Le capital physique constitué d'animaux d'élevage est soumis à une forte érosion liée en partie à la dégradation progressive du capital naturel. En effet, l'accès aux aires de pâturage est de plus en plus difficile en raison des sécheresses à répétition dans toute la région du Sahel.

L'analyse montre que la population des camps est jeune alors que l'accès aux services sociaux de base est limité pour certains ménages. Les enfants de moins de cinq ans représentent 22% de la population des camps et 31% des enfants sont en âge d'aller à l'école. Par conséquent, la population dépendante est importante. Par ailleurs, l'eau potable n'est pas accessible à tous ; seuls 72% des autochtones ont accès à l'eau potable contre 95% des réfugiés.

Chez les ménages réfugiés, le **déplacement plus ou moins forcé a accéléré** la dégradation d'une situation alimentaire initialement fragile. Pour beaucoup, le refuge s'est accompagné d'une perte partielle du capital physique (animaux d'élevage). De ce fait, les ménages ont **perdu une part plus ou moins importante de leurs sources de revenu et de nourriture**. Ainsi, l'on note une dépendance élevée au marché matérialisée par un niveau élevé des dépenses alimentaires ; 89% des dépenses des réfugiés sont consacrées à l'achat de nourriture contre 78% chez les autochtones. Ces ménages subissent donc de plein fouet le **niveau élevé des prix des céréales** (37% des dépenses alimentaires des réfugiés sont consacrées à l'achat de céréales). Ce niveau élevé des prix est renforcé par la hausse subite de la demande du fait du flux continu de réfugiés. En effet, dans certains camps, la population de réfugiés a surpassé la population autochtone ; accentuant la pression sur les marchés des produits alimentaires. De plus, cette surpopulation maintient la pression sur les ressources naturelles (eau et pâturage) ; d'où l'apparition de tension latente entre les réfugiés et les autochtones.

Dans ce contexte, l'évaluation recommande une évolution de l'assistance humanitaire en cours dans les camps. En effet, celle-ci doit s'étendre aux populations autochtones vulnérables. Aussi, les modalités de transfert de cette assistance doivent être revues. L'assistance alimentaire devra en particulier traiter le problème d'accès à la nourriture. De ce fait, les programmes de transfert monétaires, sous forme de bons alimentaires intéressent les réfugiés. L'introduction de conditionnalité devrait favoriser l'emploi d'un nombre important des réfugiés dans des travaux d'intérêt collectif ou individuel.

Aussi, des interventions doivent être mises en œuvre pour soutenir directement les moyens de subsistance. Elles devraient faciliter l'accès au crédit (pour le commerce) et aux aliments pour le bétail.

Dans tous les cas de figures, ces interventions doivent prendre en considération le problème de sécurité afin de ne pas mettre en danger les réfugiés bénéficiaires (Do no harm).

2. Contexte et justification

Le Mali vit une situation politique et militaire difficile depuis la fin de l'année 2011. En effet, le 17 janvier 2012, le MNLA¹ mouvement dominé par des Touareg sécessionnistes, donne le coup d'envoi de sa lutte en s'attaquant à la garnison de Menaka. Par la suite, l'armée Malienne évincée des principales villes du Nord du pays tendra en vain de reprendre du terrain. Ses échecs répétés se soldent par un coup d'état le 21 mars 2012. La chute d'Amadou Toumani Touré plonge le pays dans une crise institutionnelle majeure. Les nouvelles autorités militaires installées à Bamako n'arrivent cependant pas à organiser la reconquête du Nord. Car entre temps, les rebelles du MNLA ont été chassés à leur tour des groupes islamique².

Les populations civiles³ vivant au Nord du Mali vont être les principales victimes de la multiplication des combats armés. Elles fuient en masse vers les villes du Sud du pays et dans les pays frontaliers, dont le Burkina Faso. Dans ce pays, les premiers réfugiés sont arrivés en fin janvier 2012. Depuis cette date, un flux continu de réfugiés est observé dans les camps. A ce jour, **47 205**⁴ personnes réfugiées ont été enregistrées par le Haut Commissariat pour le Réfugiés (HCR) et le Gouvernement au Burkina Faso.

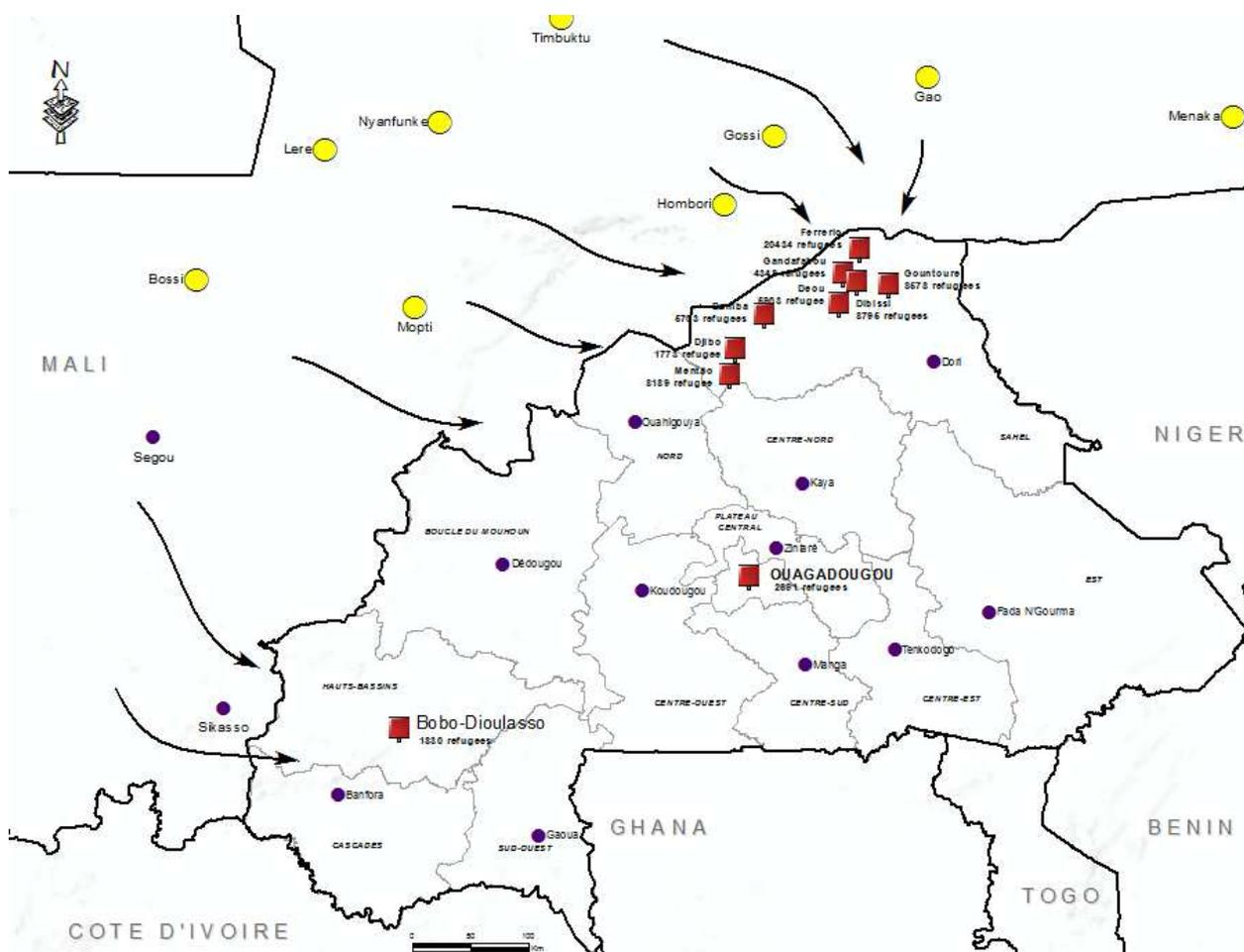


Figure 1: Carte des flux de réfugiés maliens au Burkina Faso/VAM/PAM (novembre 2012)

Ces

personnes réfugiées sont localisés dans la région du Sahel (41391) et les villes de Ouagadougou (3617) et de Bobo Dioulasso (2134) Ils sont installés dans des camps et/ou louent des maisons dans les quartiers.

¹ Mouvement National de Liberation de l'AZAWAD

² ANSAR DINE, MUJAO, AQMI

³ Touareg, Songhaï ; Arabe, Bella

⁴ www.data.unhcr.org

Dans la région du Sahel, sept et quatre camps sont répertoriés respectivement dans les provinces de l'Oudalan (16 719 personnes) et du Soum (15 649 personnes). Chaque ville suscitée (Bobo et Ouagadougou) compte un camp. Mais la majorité des réfugiés dans les villes sont installés en dehors des sites.

Dans le souci s'assurer une meilleure assistance aux réfugiés, le Gouvernement Burkinabé et le HCR souhaitent réduire le nombre de sites d'accueil. A terme, les réfugiés seront installés dans quatre camps officiels dont deux au Sahel (Goudebou et Mentao). Les villes de Ouagadougou et Bobo Dioulasso auront un camp chacun. Au moment de l'enquête, l'opération de relocalisation des réfugiés avait commencé.

Comme l'on peut le constater, la situation des réfugiés est dynamique. Depuis leur arrivée au Burkina Faso, le Programme Alimentaire Mondial et ses partenaires apportent l'assistance alimentaire. Pour toute l'année 2012, 3 200 MT⁵ de vivres ont été distribués par le PAM. La ration par personne par jour se compose de riz (400 gr), de haricot (100 gr), CSB (50 gr), d'huile (25gr) et de sel (5gr). Elle est sèche et fournie sur une base mensuelle. Les ressources actuelles du PAM garantissent une assistance alimentaire continue jusqu'en Septembre 2013.

Cette assistance du PAM vise à lutter contre l'insécurité alimentaire dans les camps de réfugiés. Elle doit par conséquent se baser sur une analyse fine de la situation alimentaire et des besoins des réfugiés. Or, très peu d'informations quantitatives ont été produites à ce jour. Le champ d'étude va donc être circonscrit à la sécurité alimentaire des réfugiés maliens au Burkina Faso et des autochtones des villages autour des sites.

3. Concept et définitif

3.1. La Sécurité alimentaire⁶

La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.

3.2. Les Dimensions de la sécurité alimentaire⁷

La disponibilité physique des aliments : La disponibilité alimentaire porte sur le « côté de l'offre » de la sécurité alimentaire et est déterminé par le niveau de production alimentaire, les niveaux de provisions, et le commerce net.

L'accès économique et physique des aliments : De bonnes provisions alimentaires au niveau national ou international ne garantissent pas en soi la sécurité alimentaire des ménages. Les inquiétudes par rapport à l'accès insuffisant aux aliments ont mené à une concentration sérieuse des politiques sur le revenu, les dépenses, le marché et le prix des aliments pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire.

L'utilisation des aliments : L'utilisation porte sur la façon dont le corps optimise les différents nutriments présents dans les aliments. De bonnes pratiques de soins et d'alimentation, de préparation des aliments, de diversité du régime alimentaire, et de distribution des aliments à l'intérieur du ménage ont pour résultat un apport adéquat d'énergie et de nutriments. Ceci s'ajoute à une bonne utilisation biologique des aliments consommés, et détermine l'état nutritionnel des individus.

3.3. La vulnérabilité⁸

La vulnérabilité mesure le degré de risque auquel les membres d'une famille ou d'une communauté sont exposés lorsqu'ils se trouvent face à des situations menaçant leurs vies et leurs moyens de subsistance.

⁵ Métrique Tonne

⁶ Sommet mondial de l'alimentation, 1996

⁷ Introduction aux concepts de la sécurité alimentaire, FAO-ECHO, Guide Pratique, (P1)

⁸ Comment évaluer la sécurité alimentaire, FICR, guide pratique pour les sociétés nationales africaines

3.4. Les Moyens de subsistance⁹

Les normes Sphère définissent les **moyens de subsistance** de la façon suivante:

“Les moyens de subsistance se composent des capacités, des biens (y compris les moyens matériels ainsi que sociaux) et des activités requis pour se donner un moyen de gagner sa vie qui soit propice à la survie et au bien-être futur.”

Voir: “*Humanitarian Charter and Minimum Standards in Disaster Response, the Sphere Project, Geneva, 2004*”.

3.5. Le marché

D’une manière empirique, le marché, c’est le lieu où des producteurs (commerçants, artisans, paysans) se rassemblent pour proposer directement des produits aux consommateurs. En économie, le marché est le lieu où se rencontrent l’offre et la demande.

3.6. Le Réfugié¹⁰

Le terme "réfugié" s'appliquera à toute personne : Qui craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner.

4. Situation de la sécurité alimentaire au Burkina Faso

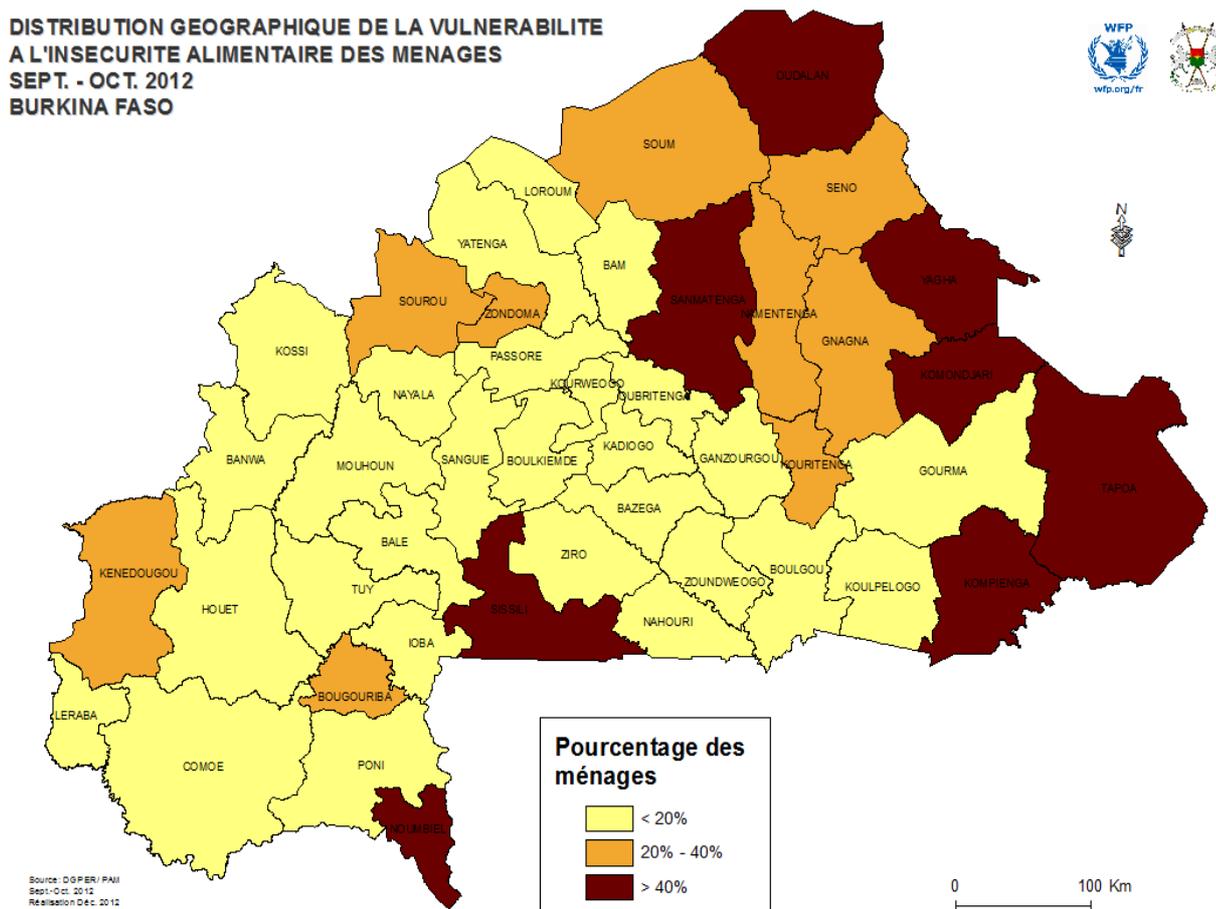


Figure 2: Carte de la prévalence de l’insécurité alimentaire au Burkina Faso/VAM/PAM Oct.2012

⁹ EFSA handbook, WFP

¹⁰ Convention du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés (article premier)

Le Burkina Faso sort progressivement d'une situation alimentaire difficile causée par la sécheresse. En effet, la première session 2012 du Comité de Prévion de la Situation Alimentaire (CPSA) tenue en février 2012 a présenté, pour la campagne 2011/2012, une production céréalière définitive nationale brute de 3.666.405 tonnes, déficitaire de **-154.462 T** dans 170 communes à risque d'insécurité alimentaire. Suite à la dégradation de la situation alimentaire, la Direction Générale de l'Economie Rurale et le Programme Alimentaire Mondial ont conduit une enquête de vulnérabilité dans ces communes à risque afin d'approfondir la connaissance sur la vulnérabilité des ménages.

Les résultats de cette analyse ont indiqué que respectivement 8% et 49% des ménages avaient une consommation alimentaire pauvre et limite. Donc, moins de la moitié des ménages (43%) avait une consommation alimentaire acceptable et était considérée globalement en sécurité alimentaire. Ainsi, cette évaluation a conclu que 3,5 millions de personnes étaient affectées par l'insécurité alimentaire dont 1,5 million de manière sévère.

En septembre 2012, une évaluation approfondie de la sécurité alimentaire a été conduite dans le pays par le Gouvernement et ses partenaires¹¹. Cette évaluation indique qu'une large proportion des ménages Burkinabé avait réalisée une bonne récolte au cours de la campagne agricole 2012/2013. Cette analyse est confirmée par les résultats définitifs de la campagne agricole fournie par le Gouvernement¹². En effet, d'après les résultats définitifs fournis par le comité de prévision de la production agricole (CPSA), La production céréalière brute nationale 2012-2013 est évaluée à quatre millions huit cent quatre vingt dix huit mille cinq cent quarante quatre (4 898 544) tonnes. Comparée à la production totale définitive de la campagne 2011-2012, la production céréalière de la campagne agricole en cours est en hausse de 33,6 %.

Spéculations agricoles	Production (T)	% hausse par rapport à 2011/2012
Sorgho	1 923 805	40,8
Maïs	1 556 316	44,5
Mil	1 078 394	30,1
Riz	319 390	61,5
Fonio	20 659	42,5

Tableau 1: Production céréalière brute par spéculation/ DGPER-Burkina Faso

L'analyse désagrégée de la production agricole est présentée dans le tableau ci-contre.

Par ailleurs, la même source évalue la production des autres cultures vivrières à 869 806 tonnes, soit une hausse de 19,2% par rapport à 2011/2012. Parmi ces spéculations, la

production de niébé (qui est la principale légumineuse consommée par les ménages) a enregistré une hausse de 29,5%

Suite à cette bonne production agricole, le CPSA a identifié que neuf provinces déficitaires et 14 en situation d'équilibre. Les 22 provinces restantes sont classées excédentaires. Ces résultats traduisent une situation alimentaire contrastée pour les ménages. Ils montrent qu'une partie des ménages resteront dans une situation alimentaire fragile. En effet L'évaluation approfondie de la sécurité alimentaire, conduite en septembre 2012, estimait à 1,8 millions le nombre de personnes affectées par l'insécurité alimentaire au Burkina Faso.

En octobre 2012, la Direction de la Nutrition a conduit une enquête nutritionnelle au Burkina Faso. Les résultats de cette enquête indiquent un taux de malnutrition aigue globale de 10,9% contre 10,2% en 2011 ; soit une légère hausse de 0,7 point de pourcentage. Par contre la proportion d'enfants qui sont trop courts pour leur âge (retard de croissance) a baissé de 1,2 point pourcentage, passant de 34,1% à 32,9% entre 2011 et 2012. Toutefois, la proportion d'enfants qui présente une insuffisance pondérale est stable à 24,4%.

¹¹ Résumé Exécutif ; Evaluation approfondie post-sécheresse de la sécurité alimentaire des ménages, Burkina Faso – Octobre 2012

¹² Première session de l'année 2013 du Comité de Prévion de la Situation Alimentaire, -Ouagadougou, le 18 janvier 2013-

5. Objectifs et méthodologie de l'enquête

L'analyse portera sur la situation alimentaire, les besoins, les risques, les capacités, et la vulnérabilité des réfugiés et des populations autochtones. Elle vise à établir le profil des personnes ou des groupes de personnes vulnérables. L'analyse met en évidence les facteurs associés à la vulnérabilité de ces personnes.

Elle fait des recommandations sur les programmes humanitaires à mettre en œuvre et plus spécifiquement elle devra : (i) déterminer les mesures nécessaires et l'assistance requise pour s'assurer que les réfugiés ont un accès à une nourriture adéquate suffisante en qualité et en quantité ; (ii) évaluer les besoins d'assistance alimentaire et non alimentaire et faire des recommandations ; (iii) décrire la situation de sécurité alimentaire des populations réfugiées et des villages d'accueil ; (iv) revoir la qualité et la pertinence des interventions en cours liées à la sécurité alimentaire ; (v) identifier les interventions (et modalités) les plus efficaces liées à la sécurité alimentaire, et/ou l'autosuffisance.

5.1. Echantillonnage

Pour atteindre ces objectifs, la zone de sondage utilisée est celle des populations hôtes du dernier recensement de la population, ainsi que celle de l'enregistrement niveau II des réfugiés. L'échantillon calculé est représentatif pour obtenir une bonne estimation des principaux indicateurs de la sécurité alimentaire. Il s'agit d'un échantillon représentatif tiré sur base d'un sondage probabiliste à deux degrés avec comme unité primaire les sites ou villages de réfugiés et comme unité secondaire les ménages. Les ménages sont choisis au hasard dans les sites ou villages par la méthode dite des « itinéraires » ; un premier ménage est tiré dans une tente ou concession donnée puis les autres choisis selon le pas de tirage préalablement calculé.

500 ménages réfugiés tirés au hasard ont été enquêtés de même que 500 ménages autochtones, repartis dans des villages autour des camps de réfugiés (voir carte ci-dessous), pour permettre une analyse comparative. Cet échantillon calculé a par la suite été repartie proportionnellement à la population de chaque site.

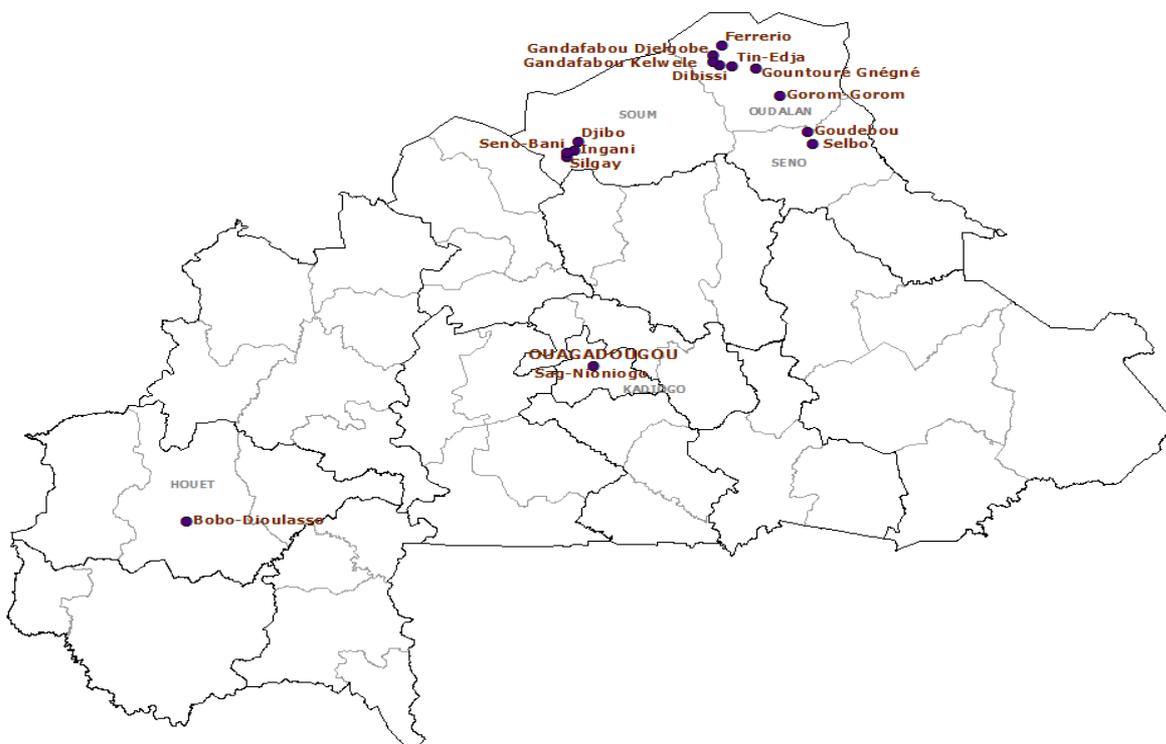


Figure 3: Cartes des villages couverts par l'évaluation/VAM/PAM

Les résultats ainsi obtenus sont représentatifs.

Les données ont été collectées à l'aide d'un questionnaire ménage. Ce questionnaire s'articule autour de la situation générale du ménage, de sa consommation alimentaire, des stratégies de survie appliquées, des sources de revenu,

des dépenses, des conditions de l'habitat, de l'accès à l'eau potable et à l'éducation. Enfin, il contient également des questions sur les moyens de subsistance (agriculture et élevage).

Parallèlement à la collecte des informations sur les ménages, une équipe du Programme Alimentaire Mondial a suivi la situation des marchés fréquentés des réfugiés. Cinq des principaux marchés fréquentés des réfugiés ont été visités en février 2013. Des informations ont été collectées auprès de 35 commerçants (en moyenne 7 commerçants par marché) sur des marchés dans les régions du Sahel et du Nord. Ces commerçants ont été soumis à un questionnaire commerçant articulé autour des caractéristiques générales du commerçant, des volumes/approvisionnements, des contraintes/capacités de réponses et des stratégies de stockage et du crédit. Une attention particulière a été portée sur la disponibilité des commerçants à participer à d'éventuels programmes de transfert monétaire (cash et coupon).

5.2. Formation des enquêteurs

Les enquêteurs ont été formés pendant cinq jours par le PAM sur les techniques d'enquête ménages. Le questionnaire a été révisé section par section avec les enquêteurs et toutes les parties prenantes afin que tous se familiarisent avec cet outil.

5.3. Collecte des données

35 enquêteurs, délégués par des services gouvernementaux et des ONGs¹³ travaillant dans les camps, ont collecté les données. Ces données ont été collectées entre le 23 janvier et le 6 février 2013. 1002 ménages ont finalement répondu aux questions, soit un taux de réponse de 100%.

5.4. Analyse des données

L'analyse des données est faite dans un premier temps par le PAM sur le logiciel d'analyse statistique SPSS. Par la suite, les résultats préliminaires ont été partagés avec les parties prenantes afin que ceux-ci apportent leurs contributions. Les commentaires et contributions des uns et des autres ont permis de finaliser le rapport de l'enquête.

5.5. Limite de l'étude

Comme toute enquête, le manque de sincérité des ménages répondants peut être un biais important. Aussi, certains questions font recourt à la mémoire des enquêteurs ; des effets de mémoire ont pu affecter la qualité de certaines réponses. Par ailleurs, des ménages connaissant la finalité de ces enquêtes ont pu dramatiser leur situation. Enfin, en dépit des efforts pour trouver des enquêteurs qui parlent le Tamashek, des difficultés de traduction ont pu être observées. Ces biais ont été anticipés lors de l'élaboration du questionnaire, au cours de la formation et de la constitution des enquêteurs. Ils ne remettent pas en cause les résultats de cette enquête.

6. Résultats de l'enquête

6.1. Consommation alimentaire des ménages

La fréquence de prise des repas est une indication importante de la situation alimentaire des ménages. L'enquête indique que les adultes comme les enfants prennent en moyenne trois repas par jour, indépendamment de leur statut (réfugiés ou autochtones) ; il n'y a de pas changement observé (avant et actuellement) dans la fréquence de prise des repas aussi bien chez les réfugiés que chez les autochtones.

La diversité de la consommation alimentaire des ménages et la fréquence des aliments se sont révélées être des indicateurs proxies (indirects) importants pour mesurer la sécurité alimentaire.

Pour le PAM, la diversification de la consommation alimentaire est une étape clé vers la sécurité alimentaire. Cette diversité de la consommation alimentaire est mesurée par le **score de consommation alimentaire**. Pour le calcul de ce score, 8 groupes d'aliments ont été considérés. Ensuite, l'on a constitué un tableau indiquant les fréquences, estimées en nombre jours, de consommation de chaque groupe d'aliments.

¹³ Direction Régionale de l'Agriculture, A2N, Vétérinaires Sans Frontières

A chaque groupe d'aliments correspond un facteur de pondération qualitatif qui traduit sa valeur énergétique. Ce facteur de pondération est basé sur la densité des nutriments contenus dans les aliments consommés.

Les fréquences de consommation de chaque groupe d'aliments pondérées et sommées constituent le **score de Consommation Alimentaire (SCA)** déterminé pour chaque ménage.

Le score de consommation alimentaire est un score composite basé sur la diversité de la diète, la fréquence de consommation des aliments et sur l'importance des nutriments contenus dans les différents groupes d'aliments.

Score = $\sum_i a_i x_i$

Où : x_i = Nombre de jour que chaque groupe d'aliments est consommé durant les 7 derniers jours;
 a_i = Poids attribué au groupe d'aliments.

Tableau 2: tableau de justification du calcul du score de consommation alimentaire/ ESFA handbook/PAM

Groupes d'aliments	Coefficient de pondération	Aliments consommés dans les ménages	Justification
1. Aliments de bases (Céréales, Tubercules)	2	Mil, sorgho, riz, maïs, tubercules, etc.	Riche en énergie, contient une faible et de plus mauvaise qualité en protéines (moins de protéines par rapport à l'énergie) que les légumes, micronutriments (inhibés par la présence de phytates).
2. Légumineuses et oléagineux	3	Pois de terre, haricot, arachide, sésame, etc.	Riche en énergie, forte quantité de protéines mais de moindre qualité que celle d'origine animale, micronutriments (inhibés par la présence de phytates), faible en gras.
3. Protéines végétales	1	Feuilles et légumes	Faible en énergie et en protéines, pas de gras, riche en micro-éléments nutritifs.
4. Fruits	1	Mangue, pastèques, avocat, orange, ananas, etc.	Faible en énergie et en protéines, pas de gras, riche en micro-éléments nutritifs.
5. Protéines animales	4	Viande, volaille, oeuf et poisson/crustacés	Riche en protéines de bonne qualité, micro-éléments nutritifs facilement absorbables (pas de phytates), dense en énergie, riche en gras. Même consommé en faible quantité l'amélioration du régime alimentaire est conséquente.
6. Sucres	0.5	Sucre et produits sucrés	Riche en calories vides. Normalement consommé en faible quantité.
7. Produits laitiers	4	Lait, fromage, yaourt	Riche en protéines de bonne qualité, micro-éléments nutritifs, vitamine A, énergie. Cependant, le lait peut n'être consommé qu'en petite quantité et se doit alors d'être considéré comme un condiment ce qui oblige une reclassification dans certains cas.
8. Huile et graisse	0.5	Huile de cuisson	Riche en énergie mais pauvres en micro-éléments nutritifs. Normalement consommé en faible quantité.

Les valeurs des scores ainsi calculées sont reportées sur une échelle dont la valeur maximale possible est 112. Habituellement, des seuils standards sont utilisés pour déterminer les trois classes de consommation alimentaire :

- consommation alimentaire faible - de 0 à 21;
- consommation alimentaire limite - de 21,5 à 35;
- consommation alimentaire acceptable - > 35.

Tableau 3: Classes de consommation alimentaire selon le statut du chef de ménage/auteurs

Statut du chef de ménage	Classe de consommation alimentaire			Pauvre+ limite
	Pauvre	Limite	Acceptable	
Réfugiés sur site officiel	4%	10%	85%	15%
Réfugiés hors site dans son propre logement	3%	10%	87%	13%
Refugiés hors site, partageant le logement avec plusieurs autres ménages réfugiés	4%	9%	87%	13%
Autochtones	4%	9%	87%	13%
Réfugiés sur site non officiel	3%	6%	91%	9%

La consommation alimentaire des réfugiés et des autochtones a été analysée au cours de cette étude. L'enquête révèle que 4% et 9% des ménages réfugiés ont respectivement une consommation alimentaire pauvre et peu diversifiée. Les mêmes proportions sont observées chez les

autochtones. 87% des ménages réfugiés et autochtones ont une consommation alimentaire acceptable. **En somme, les ménages réfugiés et autochtones ont une consommation alimentaire identique.**

En novembre 2012, les résultats d'une évaluation post distribution¹⁴ indiquaient que 19% et 23% des ménages réfugiés avaient une consommation alimentaire respectivement pauvre et limite. Ces résultats comparés à ceux de cette évaluation approfondie montrent une amélioration de la situation alimentaire des ménages réfugiés.

La consommation alimentaire est inégalement répartie entre les camps. L'on note une proportion importante de ménages appartient à la classe de consommation alimentaire pauvre à Gandafabou et Goudébou où respectivement 30% et 21% des ménages ont une consommation alimentaire inadéquate.

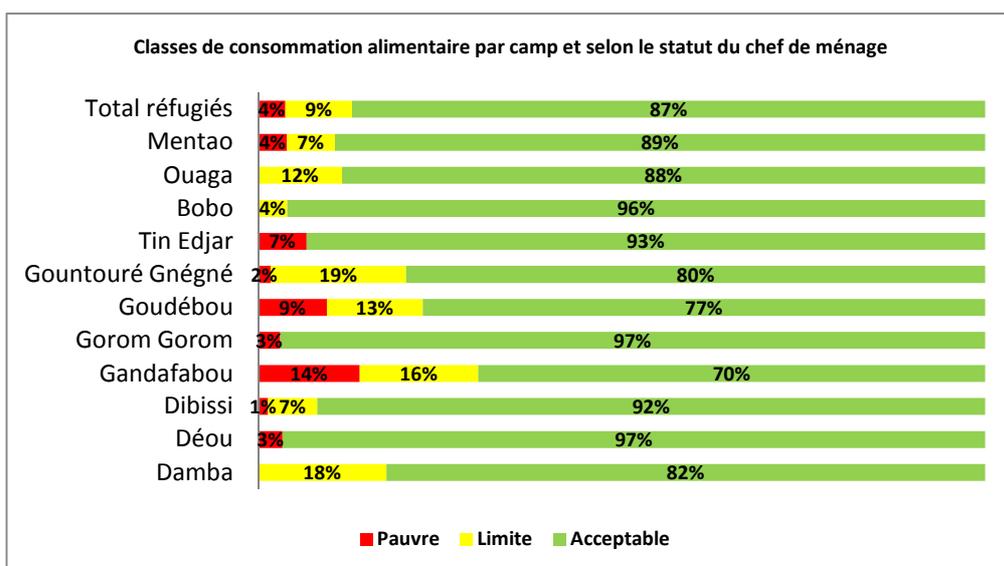


Figure 4: Distribution de la consommation alimentaire selon le camp/auteurs

¹⁴ Suivi post distribution, M&E Burkina Faso, novembre 2012

Tableau 4: Fréquences de consommation des groupes d'aliments selon le statut du chef de ménage/auteurs

Nombre moyen de jours de consommation sur les sept derniers jours								
Statut du chef de ménage	Céréales	Légumineuses	Protéines Animales	Légumes	Lait	Sucre	Huile	Fruit
Réfugiés sur site officiel	7	2	3	2	5	6	6	
Réfugiés hors site dans son propre logement	7	2	3	2	6	6	6	1
Refugiés hors site, partageant le logement avec plusieurs autres ménages réfugiés	7	1	6		7	7	7	
Autochtones	7	2	4	3	5	6	6	
Réfugiés sur site non officiel	7	2	4	3	5	7	6	

L'alimentation des deux catégories de ménages est dominée par les céréales, notamment le Mil. Du fait de l'assistance alimentaire, les réfugiés peuvent varier leur consommation en y ajoutant du riz, du sucre et du haricot.

La consommation de lait et de protéines animales est également importante chez les réfugiés, indépendamment de leurs lieux de résidence : en moyenne 3 à 6 jours. Les réfugiés hors site partageant le logement avec plusieurs autres ménages réfugiés semblent se nourrir exclusivement de viande associée au thé au lait et au mil. Ils ont un accès réduit aux légumineuses, aux légumes et aux fruits.

L'enquête indique que des disparités plus ou moins importantes de la consommation alimentaire selon les caractéristiques socio-économique du chef de ménage.

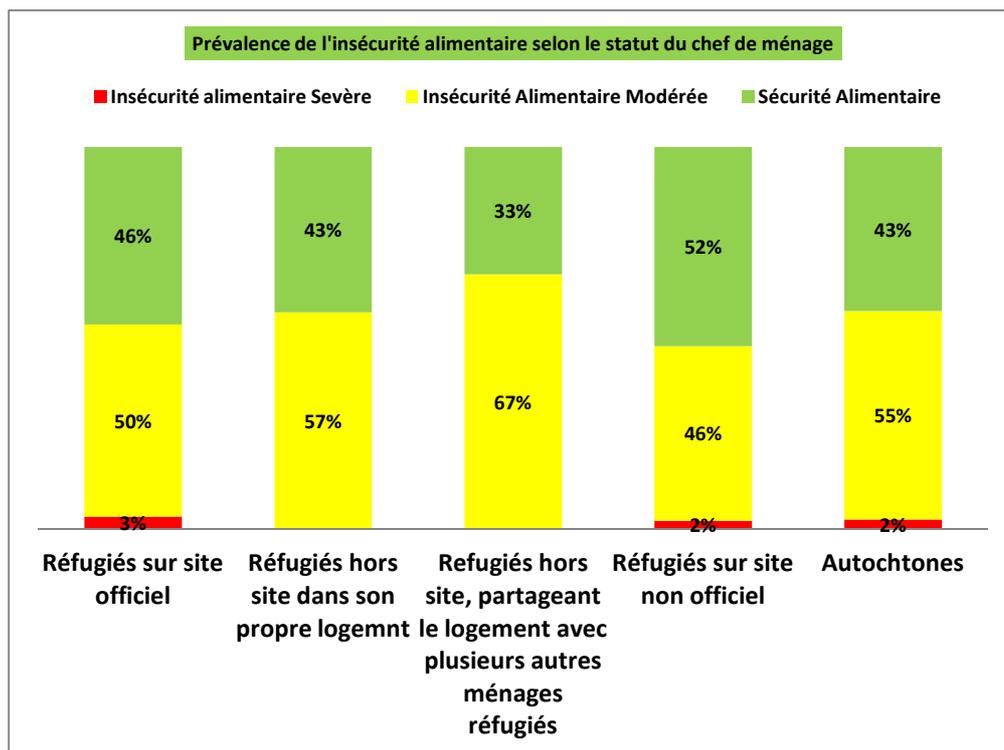
Ainsi, dans les sites de réfugiés, les femmes chefs de ménages font plus d'efforts pour diversifier la consommation alimentaire du ménage que les hommes ; 91% des ménages dirigés par une femme appartiennent à la classe de consommation alimentaire acceptable contre 87% des ménages dirigés par un homme.

L'enquête montre que la consommation alimentaire des ménages réfugiés se dégrade quand la taille du ménage augmente. Ainsi, 12% des ménages de taille inférieur à 6 ont une consommation alimentaire pauvre et peu diversifiée contre 15% des ménages de taille supérieur à 11. En fait, le nombre important d'actifs permet au ménage de diversifié leurs sources de nourriture et les types d'aliments consommés ; améliorant ainsi leurs consommation alimentaire.

Par ailleurs, les ménages polygames ont une consommation alimentaire moins diversifiée que les ménages monogames traduisant une répartition inégale de la nourriture entre les membres de ces ménages polygames. Aussi, les ménages constitués d'un seul parent (veuf ou divorcé) ont globalement une consommation alimentaire peu variée ; la situation alimentaire est plus gradée chez les autochtones qui ne reçoivent pas d'assistance comme les réfugiés.

L'enquête indique la consommation alimentaire s'améliore avec le niveau de richesse du ménage. La proportion de ménages qui a une consommation alimentaire acceptable augmente de 12 points de pourcentage, passant 81% à 93% entre les ménages très pauvres et très riches. Par contre, 7% des ménages très pauvres ont une consommation alimentaire pauvre contre seulement 1% des ménages très riches.

6.2. Prévalence de l'insécurité alimentaire parmi les réfugiés et autochtones



L'insécurité alimentaire est calculée en établissant une relation structurelle entre le score de consommation alimentaire, l'indice de stratégie de survie, la part des dépenses alimentaires et l'unité bétail tropical (les animaux constituent la principale richesse des populations réfugiées).

L'enquête révèle que 52% des réfugiés sont en insécurité alimentaire dont 3% en insécurité alimentaire sévère. 48% des réfugiés sont en sécurité alimentaire.

Figure 5: Prévalence de l'insécurité alimentaire selon le statut du ménage/auteurs

Par contre, 57% des autochtones sont en insécurité alimentaire dont 2% en insécurité alimentaire sévère. 43% des autochtones autour des camps sont en sécurité alimentaire.

Tableau 5: Prévalence de l'insécurité alimentaire par camp/auteurs

L'analyse spatiale indique une forte prévalence de l'insécurité alimentaire dans les camps de Goudébou et Ouagadougou. Il faut se rappeler qu'une forte proportion de ménage de Goudébou avait une consommation alimentaire pauvre et peu diversifiée.

L'analyse indique une forte prévalence de l'insécurité alimentaire parmi les réfugiés venus de Gao (61%), de Mopti (60%) et de Kidal (50%). Par ailleurs, 47% et 40% des réfugiés venus respectivement de Tombouctou et Bamako sont en insécurité alimentaire.

L'origine des réfugiés semble être aussi un facteur explicatif de leur situation alimentaire actuelle. Ainsi, les ménages de Goudébou viendraient principalement de Tombouctou (55%), de Gao (25%) et de Mopti (14%). Le camp d'Ouaga serait principalement habité par des réfugiés originaires de Tombouctou (61%) et de Mopti (23%).

Camps de réfugiés	Insécurité alimentaire Sévère (%)	Insécurité Alimentaire Modérée (%)	Sécurité Alimentaire (%)
Damba		47%	53%
Déou		44%	56%
Dibissi		42%	58%
Gandafabou	4%	48%	48%
Gorom Gorom		67%	33%
Goudébou	11%	62%	27%
Gountouré	2%	45%	54%
Gnégné			
Mentao Centre		74%	26%
Mentao Sud		55%	45%
Tin Edjar		46%	54%
Bobo		47%	53%
Sag-Nigniogo (Ouaga)	10%	66%	24%
Mentao Nord	1%	61%	38%

Tableau 6: Prévalence de l'insécurité alimentaire par village/auteurs

Villages hôtes	Insécurité alimentaire Sévère	Insécurité Alimentaire Modérée	Sécurité Alimentaire
Gorom		80%	20%
Deou	3%	50%	47%
Dibissi		48%	52%
Ferrerio		28%	73%
Gandafabou Guelgobé	8%	38%	54%
Gandafabou Kelwele		67%	33%
Ingani		60%	40%
Gountoure Gnegne	2%	44%	54%
Koubel Alpha		67%	33%
Tin - Ediar		67%	33%
Séno Bani		58%	42%
Silgay		83%	17%
Goudébou	12%	58%	30%
N'Diomga		88%	13%
Bobo		43%	57%
Selbo	11%	78%	11%
Ouaga	8%	62%	30%
Ariel		65%	35%

Dans les autres régions d'origine des réfugiés, la situation alimentaire des ménages est globalement dégradée.

La grande majorité des réfugiés de ces régions sont des ruraux ; d'où la prévalence élevée de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire parmi ces ménages.

En ce qui concerne les autochtones, les villages du Sahel les plus affectés par l'insécurité alimentaire sévère sont Goudébou (12%) et Selbo (11%).

L'analyse indique donc une situation alimentaire difficile pour les réfugiés et autochtones de la localité de Goudébou. Par contre, à Ingani, Koubel Alpha et Seno-Bani, des localités situées près du camp de Mentao, une large proportion de la population est affectée par l'insécurité alimentaire modérée. De même

chez les autochtones autour du camp Sag-Nigniogo (Ouagadougou), la situation alimentaire est difficile. Par contre, la situation alimentaire des autochtones serait globalement bonne à Ferrerio, Bobo, Gandefabou et Gountouré.

Ces informations traduisent une situation alimentaire globalement difficile autour des camps situés dans les zones rurales (Sahel). Par contre, à Bobo, en zone urbaine, la situation alimentaire des autochtones est globalement satisfaisante.

Tableau 7: Prévalence de l'insécurité alimentaire chez les réfugiés par province/auteurs

Provinces	Insécurité alimentaire Sévère	Insécurité Alimentaire Modérée	Sécurité Alimentaire
Houet		54%	46%
Kadiogo	11%	70%	19%
Oudalan		37%	63%
Séno	7%	68%	25%
Soum	1%	49%	50%

La prévalence de l'insécurité alimentaire chez les ménages (réfugiés et autochtones) est élevée dans les provinces de Séno, du Kadiogo et du Soum.

En valeur absolue, l'enquête indique que 24917 réfugiés sont en insécurité alimentaire. Ces personnes en insécurité alimentaire sont réparties comme suit : 6259 personnes

dans la province de l'Oudalan, 7825 dans la province du Soum, 6767 personnes dans la province du Seno, 2947 dans la province du Kadiogo et 1149 personnes dans la province de Houet.

En plus des disparités géographiques, l'enquête montre que des facteurs socio-économiques affectent la situation alimentaire des ménages. Il s'agit entre autre du profil démographique des ménages, de la possession d'animaux, des revenus, de la structure des dépenses et de l'accès aux services sociaux de base. Ainsi, l'analyse indique une relation statistiquement significative ($p < 0,01$) entre l'insécurité alimentaire et ces variables socio-économiques.

6.2.1. Insécurité alimentaire et profil démographique

Camps de réfugiés	0 à 59 mois	6 à 16 ans	17 à 18 ans	19 à 60 ans	Plus de 60 ans
Damba	32%	30%	10%	26%	2%
Déou	22%	30%	12%	29%	6%
Dibissi	23%	34%	6%	34%	3%
Gandafabou	22%	27%	9%	37%	4%
Gorom Gorom	19%	33%	0%	36%	11%
Goudébou	24%	34%	3%	35%	4%
Gountouré Gnégne	20%	35%	11%	30%	4%
Mentao Centre	26%	31%	4%	35%	5%
Mentao Sud	26%	23%	8%	39%	3%
Tin Edjar	25%	40%	5%	27%	3%
Bobo	19%	23%	15%	41%	2%
Ouaga	17%	35%	7%	36%	5%
Mentao Nord	23%	28%	5%	39%	4%
Total réfugiés	22%	31%	7%	38%	4%

Tableau 8: Répartition de la population réfugiée par classe d'âge/auteurs

La population de réfugiés est une population jeune ; plus de la moitié à moins de 18 ans.

Les enfants de moins de cinq ans représentent 22% de la population des réfugiés ; cette proportion est importante.

Les enfants en âge d'aller à l'école sont relativement nombreux (31%).

Des disparités importantes sont observées entre les différents camps. Ainsi, l'on trouve des proportions élevées d'enfants en âge d'aller à l'école à Tin Edjar, Ouaga et Goudébou. La parité entre filles et garçon est respectée pour ce qui de l'accès à l'éducation ; en moyenne deux filles pour 2 garçons scolarisés).

Tableau 9: Profil démographique des chefs de ménage réfugiés/auteurs

La population active (17 à 18 ans et 19 à 60 ans) ne représente que 43% de la population total des camps.

Par contre les enfants (0 à 59 mois), les jeunes inactifs (moins de 16 ans) et les vieillards (plus de 60 ans) associés représentent 57% de la population réfugiés; la proportion élevée de dépendants est un facteur de vulnérabilité chez les réfugiés.

Les chefs de ménage sont relativement âgés (58 ans)

alors que la taille relativement importante (9 personnes). Il s'agit de principalement de ménages monogames. Mais 13% des ménages polygames ont été identifié au cours de l'analyse. Ces maris polygames ont en moyenne deux épouses. Les veufs (ves) et les divorcés (es) représentent respectivement 6% et 1% des chefs de ménages.

		Ménage Réfugiés
Situation matrimoniale	Marié (e) monogame	78%
	Marié (e) polygame	13%
	Veuf(f)ve	6%
	Divorcé(e)	1%
	Célibataire	2%
	Nombre d'épouse (si polygame)	2
Répartition femme/homme	Pourcentage Femme	48%
	Pourcentage Homme	52%
Niveau d'instruction	Aucune	54%
	Primaire	10%
	Secondaire	5%
	Supérieur	2%
	Coranique	20%
	Alphabétisé en langue locale	9%
Age, taille, scolarisation des filles et garçons	Age du chef de ménage (médiane)	58
	Taille du ménage (médiane)	9
	Nombre de Garçons scolarisés	2
	Nombre de Filles scolarisées	2

Tableau 10: Insécurité alimentaire selon le statut matrimonial, l'âge, le sexe du chef de ménage et la taille du ménage/auteurs

Ménages réfugiés		Insécurité alimentaire Sévère	Insécurité Alimentaire Modérée	Sécurité Alimentaire
Statut matrimonial	Marié (e)monogame	3%	52%	46%
	Marié (e) polygame	1%	56%	43%
	Veuf (f) ve	2%	46%	52%
	Divorcé(e)	9%	64%	27%
	Célibataire		67%	33%
Age	<40	3%	54%	43%
	40-53	3%	47%	51%
	54+	2%	55%	43%
Sexe du chef de ménage	Femme		46%	54%
	Homme	3%	49%	48%
Taille		6	9	9

Le niveau d'instruction des chefs de ménages est bas ; plus de 60% des chefs de ménages n'ont pas passé le primaire. Le faible niveau d'instruction a un impact négatif sur le capital humain.

Chez les réfugiés comme chez les autochtones, l'insécurité alimentaire affecte davantage les personnes dans les ménages monoparentaux (divorcé (e) et veuf (ve), célibataire); indiquant que le capital humain contribue fortement à l'accès régulier des ménages à une nourriture suffisante.

En effet, la situation alimentaire des ménages est difficile lors que le chef de ménage est jeune (<40 ans) ou vieux (54+). Aussi, la situation alimentaire est moins dégradée chez les ménages de grande taille car mes ménages disposent de plus d'actifs pour diversifier leurs sources de revenu et de nourriture. Par ailleurs, la prédominance des femmes dans le ménage semble contribuer à une meilleure sécurité alimentaire ; Pour les autochtones, elles constituent une part importante dans la main d'œuvre dans l'agriculture alors que chez les réfugiés, elles s'impliquent davantage dans l'artisanat et le petit commerce.

Chez les autochtones, les villages dirigés par un homme ont une situation alimentaire améliorée comparée à celle des ménages dirigés par une femme. Par contre, dans les camps de réfugiés, c'est la situation inverse ; indiquant un rôle (statut) plus important des femmes dans la prise de décision sur la des ressources alimentaires chez les réfugiés.

6.2.2. Insécurité alimentaire selon l'origine des réfugiés

Tableau 11:
Répartition de la population réfugiés dans les camps selon la région d'origine/ auteurs

Camps (% ménages)	Régions d'origine							
	Tombouctou	Kidal	Gao	Mopti	Ségou	Sikasso	Bamako	Autre pays
Damba	71%		12%	18%				
Déou	73%		17%	7%			3%	
Dibissi	66%	1%	20%	12%				
Gandafabou	56%		21%	14%		2%	5%	2%
Gorom Gorom	50%		50%					
Goudébou	55%		25%	17%	2%		2%	
Gountouré Gnégné	59%	2%	19%	14%			7%	
Mentao Centre	69%	6%	6%	13%			6%	
Mentao Sud	65%		12%	19%	4%			
Tin Edjar	40%		20%	33%			7%	
Bobo	62%		23%				8%	8%
Ouaga	62%		12%	23%			2%	2%
Mentao Nord	67%	1%	17%	12%			3%	

Les réfugiés ne viennent uniquement des régions du Nord Mali ; toutes les régions ont été affectées par les mouvements de population en direction du Burkina Faso.

Les réfugiés enquêtés vivent

principalement des régions de Tombouctou, Gao et Mopti. La répartition des réfugiés par site est hétérogène ; sur un même site, l'on trouve des réfugiés venus de régions différentes du Mali.

Ceci montre que l'occupation des sites n'est pas faite sur base tribale ; même si les Touareg et les arabes sont plus nombreux¹⁵.

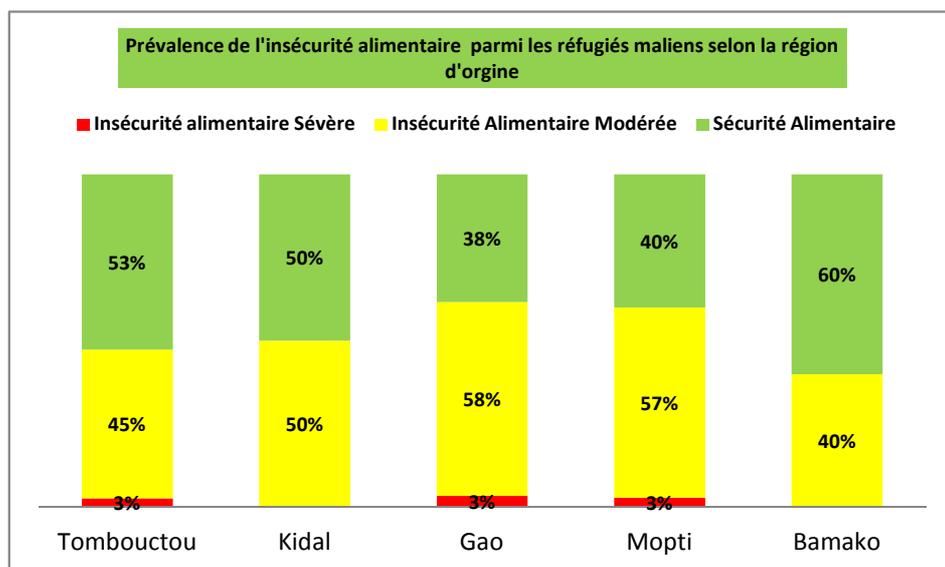


Figure 6: Prévalence de l'insécurité alimentaire selon la région d'origine des réfugiés/auteurs

La prévalence de l'insécurité alimentaire est plus marquée chez les réfugiés originaires de Gao, Mopti et Tombouctou ; indiquant que certains des réfugiés étaient déjà dans une situation alimentaire difficile avant leur arrivée au Burkina Faso.

Au cours de l'enquête, il a été demandé aux réfugiés d'indiquer leur date d'arrivée au Burkina Faso (mois et année). Les résultats indiquent que les réfugiés sont arrivés par vagues successives depuis le début du conflit en janvier 2012. L'analyse montre trois vagues distincts.

¹⁵ Note de la réunion de coordination sur l'opération des réfugiés maliens au Burkina Faso, octobre 2012

La première vague, la plus importante, est arrivée entre janvier et février 2012. Ces réfugiés de cette première vague fuyaient les affrontements armés entre l'armée malienne et le MNLA. Puis, l'on note une accalmie jusqu'au coup d'état de mars 2012. A la suite de ce coup, une nouvelle vague, moins importante que la première, est observée. La période d'arrivée de cette seconde vague s'étale de mars à mai 2012. Puis, des mouvements continus mais de faible ampleur sont observés jusqu'en janvier 2013. A la suite de l'opération Serval, l'on observe un autre afflux de réfugiés dans le pays. Cette troisième vague est plus petite que les deux premières. L'analyse indique ces nouveaux réfugiés ont été fortement éprouvés.

Tableau 12: Insécurité alimentaire et durée d'installation dans les camps/auteurs

En effet, le tableau ci-contre montre une plus forte incidence de l'insécurité alimentaire parmi les réfugiés nouvellement arrivés dans les camps. Aussi la situation alimentaire des réfugiés s'améliore progressivement depuis leur arrivée dans les camps ; indiquant un effet bénéfique de l'assistance humanitaire.

Temps de présence du ménage réfugié dans le camp (% ménages)	Insécurité alimentaire Sévère	Insécurité Alimentaire Modérée	Sécurité Alimentaire
Moins de 3 mois	3%	52%	46%
De 3 à 6 mois	2%	50%	48%
Plus de 6 mois	3%	49%	49%

6.2.3. Insécurité alimentaire et possession d'animaux d'élevage

L'enquête a concerné principalement des ménages pasteurs et agro-pasteurs. A priori, les ménages qui disposent de ce capital physique devrait avoir une meilleure situation alimentaire.

	Réfugiés			Autochtones		
	Avant d'être réfugié	Actuellement	Variation (%)	Avant la crise alimentaire 2012	Actuellement	Variation (%)
Bovins	8	3	-63%	5	2	-60%
Caprins	15	8	-47%	10	7	-30%
Ovins	7	4	-38%	3	3	0%
Asins	1	1	0%	1	1	0%

Tableau 13: Variation du cheptel par type d'animaux/auteurs

L'enquête indique que l'élevage des réfugiés se compose de gros et de petit bétail. L'écart type (ET) est élevé traduit des inégalités importantes dans la possession des animaux d'élevage ; bovins (ET=37,34), caprins

(ET=40,68).

L'on note que les réfugiés ne possèdent pas de porcins car ils sont majoritairement musulmans. Les ânes, indispensables pour le transport des hommes et des biens ont été préservés de la vente par les réfugiés. Aussi, l'on note que les ménages possèdent très peu camélins.

Le tableau ci-dessus montre une baisse importante du cheptel, notamment des bovins et des caprins. Les réfugiés auraient même perdu plus du tiers du cheptel d'ovins. Cette baisse serait principalement le fait des ventes et de l'autoconsommation.

Actuellement, les ménages possèdent principalement du petit bétail (caprin et ovin). Le tableau ci-dessous indique que des réfugiés sont installés sur des sites avec leurs animaux.

Tableau 14: Nombre moyens d'animaux par ménage selon le statut du chef de ménage/auteurs

	Bovins		Caprins		Ovins		Asins	
	Nombre de têtes par ménage (Valeur médiane)							
	Avant	Actuel	Avant	Actuel	Avant	Actuel	Avant	Actuel
Réfugiés sur site officiel	5	3	11	7	6	3		1
Réfugiés hors site dans son propre logement		2		10		5		1
Refugiés hors site, partageant le logement avec plusieurs autres ménages réfugiés	15	2	3	2	11	4	1	1
Réfugiés sur site non officiel	16	3	20	9	9	5	2	1

Les réfugiés hors site, partageant le logement avec plusieurs autres ménages réfugiés sont les plus pauvres en termes de possession d'animaux d'élevage. Par contre, ceux installés hors site dans leur propre logement possèdent en moyenne 10 chèvres et cinq moutons et sont les mieux lotis en termes de possession d'animaux.

Tableau 15: Nombre moyens d'animaux par ménage par camps de réfugiés/auteurs

Camps	Bovins		Caprins		Ovins		Asins	
	Nombre de têtes par ménage (Valeur médiane)							
	Avant	Actuel	Avant	Actuel	Avant	Actuel	Avant	Actuel
Damba	20	0	30	7	12	2	3	1
Déou	150	6	200	10	317	6	15	1
Dibissi	6	6	13	10		5		1
Gandafabou	33	4	35	8	25	5	5	1
Gorom Gorom		2		5		3		1
Goudébou	33	1	60	6	30	1	4	
Gountouré Gnégne	10	3	10	10	3	6		1
Mentao Centre	10	0	21	3	10		1	
Mentao Sud	45	1	40	5	30	3	2	
Tin Edjar	1	3		10		4		1
Bobo		50		6		7		1
Ouaga				1	1			
Mentao Nord		2		5		2		1

L'analyse spatiale indique des disparités importantes. Le bétail (gros et petit) se concentre dans les camps de Déou, Dibissi et Gandafabou ; la présence de l'eau et des aires pâturages expliquerait cette concentration du bétail autour

de ces camps. Aussi, ces sites sont proches de la frontière malienne ; indiquant que les réfugiés qui disposent d'un nombre important d'animaux ont préféré les garder le long de la frontière pour éviter les longs trajets. Les réfugiés de Bodo posséderaient les effectifs les plus importants : en moyenne 50 bovins, six caprins et sept ovins par ménage. Par contre, les ménages du camp de Goudébou sont particulièrement pauvres ; ils posséderaient en moyenne un bovin, cinq caprins et trois ovins contre six bovins, dix caprins et cinq ovins pour les ménages du site de Déou.

Ces animaux viendraient principalement (par ordre d'importance) des régions de Tombouctou, Gao, Mopti et Kidal. L'analyse indique qu'un nombre relativement faible d'animaux provient de Bamako et de Sikasso.

La possession relativement importante d'animaux dans certains camps est bénéfique pour la sécurité alimentaire des ménages concernés. Toutefois, l'élevage est confronté à des contraintes importantes.

Tableau 16: Contraintes liées à l'accès à l'eau et au fourrage selon le statut du chef de ménage/auteurs

Statut du chef de ménage (% ménages)	Manque d'argent pour acheter ou élever les animaux	Manque de fourrage ou de pâturage	Manque d'eau pour les animaux	Manque d'espace pour les animaux
Réfugiés sur site officiel	48%	63%	25%	28%
Réfugiés hors site dans son propre logement	95%	95%	50%	
Réfugiés sur site non officiel	28%	67%	52%	15%
Autochtones	40%	75%	48%	23%

En effet, comme le montre le tableau ci-contre, le manque de fourrage et d'eau pour les animaux sont les principales contraintes pour l'élevage

mentionnées par les réfugiés et les autochtones.

Ce résultat montre qu'une compétition pour ces deux ressources s'installe progressivement dans les localités où sont les camps. Le problème d'eau et de pâturage se poserait avec acuité pour les réfugiés installés dans la région du Sahel, notamment dans les provinces du Soum et du Seno.

Tableau 17: contraintes à l'élevage selon le statut du chef de ménage/auteurs

Le manque d'eau et pâturage n'est pas le seul problème auquel doivent faire face les ménages réfugiés et autochtones. En effet, l'analyse indique que ces ménages manquent de moyens financiers pour acheter de nouvelles bêtes et/ou acheter des compléments alimentaires ; ceci indique une faible capacité de reconstitution du cheptel.

Par ailleurs, des maladies du cheptel sont fréquentes alors que qu'une proportion relativement de réfugiés ne peut payer pour les services vétérinaires (jugés trop chers). De plus, le manque de main d'œuvre pour surveiller le bétail favorise la divagation des animaux. De ce fait, des problèmes de cohabitation entrent autochtones et réfugiés apparaissent.

Contraintes à l'élevage (% ménages)	Réfugiés sur site officiel	Réfugiés hors site dans son propre logement	Réfugiés sur site non officiel	Autochtones
Manque de vétérinaires / fréquentes maladies des animaux	23%		32%	35%
Services vétérinaires trop cher	2%		1%	7%
Manque de main d'œuvre pour suivre les animaux	9%		6%	5%
Absence de marché à bétail	4%		5%	3%
Vols	15%		6%	10%
Insécurité (accès aux pâturages, aux routes de migration)	12%		9%	5%
Inondation				1%
Manque de formation/ information			4%	3%
Absence/Insuffisance d'infrastructure d'élevage	8%	50%	23%	20%
Problème de cohabitation	10%		4%	8%

L'analyse met également en évidence un accès difficile aux infrastructures d'élevage pour les réfugiés ; de telles infrastructures ne sont installées sur les camps et les réfugiés doivent partager celles des autochtones. Par conséquent, les réfugiés craignent des cas de vols du fait de l'insécurité sur les routes de transhumance et de d'accès au pâturage.

Ces craintes sont renforcées par les difficultés de cohabitation entre autochtones et réfugiés, notamment dans les communes de Déou où l'on a par ailleurs une forte concentration du cheptel. Aussi, autour d'Ouagadougou, les réfugiés dans les sites auraient des problèmes d'intégration dans les communautés locales.

La possession d'animaux peut être également appréciée par un indicateur composite appelée Unité Bétail Tropical (UBT)¹⁶.

Tableau 18: Insécurité alimentaire et unité bétail tropical/auteurs

Valeur médiane		UBT avant	UBT actuel
Classe d'insécurité alimentaire (réfugiés)	Insécurité alimentaire Sévère	4	1
	Insécurité Alimentaire Modérée	9	3
	Sécurité Alimentaire	23	12

La situation alimentaire des ménages s'améliore avec a possession d'animaux ; les ménages actuellement en sécurité alimentaire possèdent également le

plus de bétail exprimé en UBT.

Par ailleurs, l'évaluation indique que la possession de bétail augmente avec l'âge du chef de ménage. Les chefs de ménages hommes possèdent plus de bétail que les femmes chefs de ménage. Les animaux possédés par les ménages viennent de leur élevage. Ce qui indique l'importance dans l'élevage comme moyens de subsistance. Il est donc important d'analyser la fiabilité et les stabilités des différentes sources de revenu dont disposent les ménages.

6.2.4. Insécurité alimentaire et sources de revenu des ménages

Principales sources de revenu des ménages (% ménages)	Réfugiés	Autochtones
Agriculture vivrière		16%
Agriculture de rente		2%
Gros bétail	30%	19%
Bétail moyen	20%	40%
Maraîchage		3%
Artisanat	4%	1%
Commerce informel	2%	2%
Vente de produits alimentaires	4%	2%
Petit transport	%	%
Travail spécialisé	1%	1%
Travail journalier non agricole	2%	6%
Salarié	2%	1%
Transfert d'argent	12%	3%
Dons/Aides	19%	2%
Autres	4%	2%

Tableau 19: Principales sources de revenu des ménages réfugiés et autochtones/auteurs

La stabilité des revenus et la fiabilité des sources de revenu sont des conditions importantes pour la sécurité alimentaire.

L'enquête révèle que les autochtones disposent de deux sources de revenu. Par contre, des disparités ont été observées chez les réfugiés : les réfugiés sur site (officiel et non officiel et ceux partageant le logement avec plusieurs autres ménages réfugiés) disposent d'une seule source de revenu contre deux pour les réfugiés hors site dans leur propre maison.

L'enquête indique que l'élevage et l'agriculture sont les principales sources de revenu. En valeur absolue, les réfugiés gagnent deux fois plus de revenu de

l'élevage que les autochtones. De même, le commerce informel, la vente de produits alimentaires et le transfert d'argent procurent des revenus importants aux réfugiés.

¹⁶ L'unité de Bétail Tropical (UBT) a pour critère de base une (1) tête de bétail d'un poids de 250 kg. Sur la base de ce critère, l'UBT de chacune des espèces est établie ci-dessous.

Bovin : 0,8 UBT ; ovin ou caprin : 0,15 UBT ; équin : 1 UBT ; asine : 0,5 UBT ; camelin : 1 UBT. Ces critères sont variables et les directions en charge sont actuellement en train de les revoir pour le Burkina Faso.

Toutefois, les réfugiés vivent principalement de l'élevage (gros et moyen bétail) des transferts d'argent et de l'aide.

L'agriculture de rente est peu développée chez les autochtones indiquant des revenus agricoles tournées vers l'agriculture vivrière. Par conséquent, ces ménages doivent vendre une part importante de leurs récoltes pour faire face à d'autres besoins. En plus de l'agriculture et de l'élevage, une proportion relativement importante d'autochtones du travail journalier non agricole ; indiquant une situation précaire pour une partie de ces ménages autochtones. Une partie de ces autochtones travaillent pour les réfugiés ; ils installent les tentes et collectent du sable.

Tableau 20: Insécurité alimentaire et source de revenu/auteurs

% ménages	Réfugiés			Autochtones		
	Insécurité alimentaire Sévère	Insécurité Alimentaire Modérée	Sécurité Alimentaire	Insécurité alimentaire Sévère	Insécurité Alimentaire Modérée	Sécurité Alimentaire
Agriculture vivrière				7%	64%	30%
Agriculture de rente					62%	38%
Gros bétail	2%	43%	55%	3%	45%	52%
Bétail moyen	5%	48%	47%	1%	59%	40%
Maraîchage				6%	65%	29%
Artisanat		50%	50%		60%	40%
Commerce informel		50%	50%		50%	50%
Vente de produits alimentaires		71%	29%		38%	63%
Petit transport		50%	50%		10%	90%
Travail spécialisé	3%	97%			67%	33%
Travail journalier non agricole	9%	64%	27%		38%	63%
Retraité/Pensionnaire	3%	59%	38%		59%	41%
Transfert d'argent	1%	52%	47%		67%	33%

Le tableau ci-dessus montre que l'insécurité alimentaire affecte d'avantage les ménages agricoles autochtones. Par contre, les éleveurs du gros bétail (réfugiés et autochtones) ont une situation alimentaire relativement améliorée.

Ménages réfugiés		Revenu mensuel/per capita (Francs CFA)
Statut matrimonial du chef de ménage	Marié (e) monogame	3846
	Marié (e) polygame	2500
	Veuf(f)ve	3000
	Divorcé(e)	4762
	Célibataire	5694
Niveau d'instruction du chef de ménage	Aucune	3571
	Primaire	3333
	Secondaire	3333
	Supérieur	6042
	Coranique	3889
	Alphabétisé en langue locale	3854
Age du chef de ménage	<40	4167
	40-53	3403
	54	3333

Le commerce en général et celui ces produits alimentaire en particulier contribue à améliorer la situation alimentaire des ménages autochtones.

Tableau 21: Revenu moyen per capita selon le profil démographique du chef de ménage/auteurs

Chez les ménages réfugiés, l'insécurité alimentaire affecte principalement es travailleurs journaliers, les professions dites libérales (travailleur spécialisé, petit transport) Par contre, la

situation alimentaire des artisans est globalement satisfaisante.

Des revenus élevés et stables sont une condition nécessaire (mais pas suffisante) pour accéder à des aliments riches et variés.

Au cours de l'enquête, il a été demandé d'indiquer leurs sources de revenu et la contribution des principales activités au revenu.

Tableau 22: Revenus moyens per capita selon la source de revenu/auteurs

Par ailleurs, l'enquête montre que le revenu mensuel moyen per capita est de 3500 Francs CFA chez les autochtones contre 3850 Francs CFA chez les réfugiés. Ces revenus varient fortement en fonction de la principale source de revenu des ménages.

Chez ces derniers, le revenu augmente avec le niveau d'instruction du chef de ménage. Les ménages polygames, et monoparentaux ont des revenus faibles comparés aux ménages monogames ou aux célibataires.

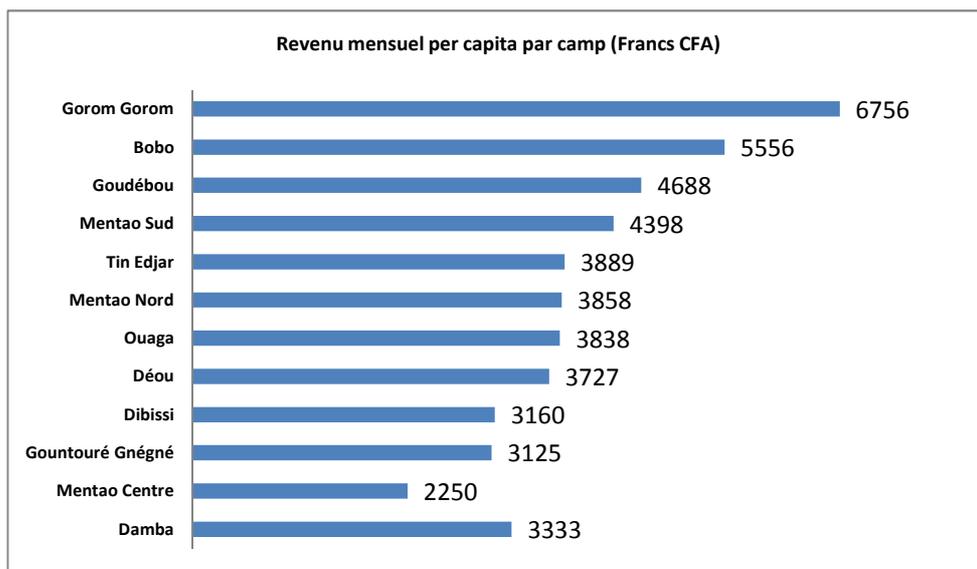
En fin, toujours chez les réfugiés, les chefs de ménage jeune ont plus de revenu per capita que les chefs de ménages âgés ; ceci corrobore également le fait que les célibataires aient des revenus mensuels per capita plus élevés.

L'analyse spatiale indique des revenus inégalement distribués entre les camps de réfugiés. Les revenus moyens per capita les plus élevés s'observent chez les réfugiés des camps de Gorom Gorom et Bobo.

Les revenus les plus faibles s'observent dans les camps de Mentato Centre, Gountouré Gnégne et Dibissi.

Les revenus per capita des autochtones sont supérieurs à ceux des réfugiés dans les provinces de Kadiogo (+14%) et de Seno (+17%). Dans ces deux provinces, les revenus moyens per capita des réfugiés sont respectivement 3913 FCFA et de 4167 F CFA.

Principales sources de revenu des ménages	Revenu mensuel per capita (F CFA)	
	Réfugiés	Autochtones
Agriculture vivrière		2516
Agriculture de rente		5409
Gros bétail	15283	8555
Bétail moyen	8503	6026
Maraîchage		6056
Artisanat	2727	1772
Commerce informel	16388	5272
Vente de produits alimentaire	15675	8003
Petit transport	3348	2564
Travail spécialisé	4897	1557
Travail journalier non agricole	4731	14505
Transfert d'argent	13030	10630
Dons/Aides	2420	2345
Autre	5061	4308



Par contre, dans les provinces de Houet, Oudalan et Soum, les autochtones ont des revenus mensuels per capita inférieurs à ceux des réfugiés respectivement de -13%, -10% et de -17%. Dans ces provinces, les revenus mensuels per capita des réfugiés sont respectivement de 5556 FCFA, 3526 FCFA et 3947 FCFA.

Depuis leur refuge au Burkina Faso, 81% des réfugiés ont mentionné une baisse de leur revenu. Les ménages restants (19%) pensent que leurs revenus n'ont changé du

fait du conflit.

Figure 7: Revenu per capita par camp de réfugiés/auteurs

Classe d'insécurité alimentaire (réfugiés)	Revenu moyen per capita (Francs CFA)
Insécurité alimentaire Sévère	3704
Insécurité Alimentaire Modérée	3571
Sécurité Alimentaire	4736

Tableau 23: Insécurité alimentaire selon le revenu moyen per capita/auteurs

Les plus fortes amplitudes de baisse de revenu sont observées dans les camps de Goudébou (67%), Mentao (56%) et Ouaga (53%). Dans ces camps, au moins 87% des ménages ont expérimenté une baisse

de leur revenu sur les six derniers mois. Ces baisses de revenu ont une incidence négative sur la sécurité alimentaire des réfugiés. En effet, l'enquête montre que les ménages en insécurité alimentaire ont un revenu moyen per capita inférieur de 28% revenu des ménages en sécurité alimentaire ; indiquant que les personnes en insécurité alimentaire sont confrontées à des difficultés d'accès économiques à la nourriture.

Les revenus des ménages permettent de couvrir différents postes de dépenses. Au cours de l'enquête, il a été demandé aux ménages de rappeler les dépenses effectuées au cours des sept derniers jours pour les biens alimentaires et non alimentaires.

6.2.5. Insécurité alimentaire et dépenses des ménages

Ces dépenses des ménages traduisent les priorités des ménages. Au cours de l'enquête, il a été demandé aux ménages de rappeler leurs dépenses hebdomadaires courantes ; alimentaire et non alimentaire. Pour les besoins de l'analyse, ces dépenses ont été ramenées au mois.

L'enquête révèle que les deux catégories de ménages consacrent une part importante de leurs à l'achat de nourriture. En effet, 89% et 78% des dépenses respectivement des réfugiés et des autochtones sont consacrées à l'achat de nourriture. Toutefois, les postes de dépenses de

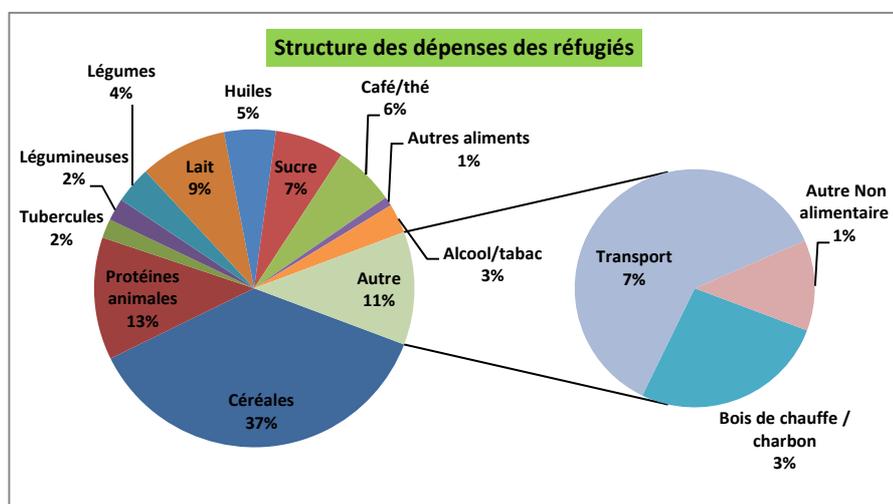


Figure 8: Structures des dépenses mensuelles des ménages réfugiés/auteurs

dépenses sont globalement similaires

Comparés aux autochtones, les réfugiés dépensent pour l'achat pour céréales (37%). Par contre les autochtones dépensent davantage pour le transport (16% ; achat de carburant pour la moto). Aussi, les réfugiés dépenseraient un peu plus pour le lait (9%) et le sucre (7%).

En valeur absolue, chaque ménage réfugié dépenserait 8615 Francs CFA par mois contre 9756 Francs CFA pour un ménage autochtone.

En plus des dépenses courantes, les ménages dépensent pour les soins de santé, l'entretien du bétail, les frais de communication et les cérémonies.

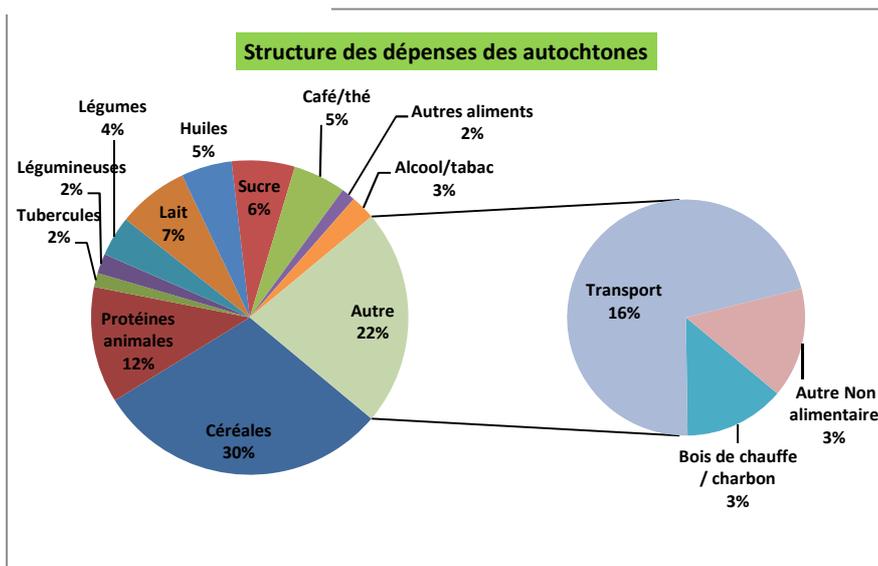


Figure 9: Structure des dépenses des autochtones/auteurs

Les dépenses pour l'entretien du bétail sont deux fois plus élevées chez les réfugiés (2000 Francs CFA en moyenne par ménages sur les six derniers mois) que chez les autochtones (1000 Francs CFA en moyenne par ménages sur les six derniers mois; indiquant une possession d'animaux plus importantes chez les premiers.

Chez les ménages réfugiés, les cérémonies (mariage, funérailles) consomment une place importante du budget des ménages. Les dépenses pour les soins de santé est quasi nulles chez les réfugiés ; indiquant que ceux-ci ont un accès gratuit aux soins de santé, grâce aux soutiens de différentes organisations humanitaires.

Tableau 24: Quintiles des dépenses par camp de réfugiés/auteurs

Les valeurs mensuelles des dépenses ont permis de dégager les quintiles des dépenses. D'une manière générale, il y a autant de ménages réfugiés et autochtones qui appartiennent aux quintiles les plus faibles (pauvres) et plus élevés (les plus riches). Cependant, il y a des disparités importantes entre les réfugiés selon le lieu de résidence.

Ainsi, les ménages qui appartiennent au quintile des dépenses les plus faibles sont majoritairement localisés dans camps de Gorom Gorom, Goudébou et Gountouré Gnégne ; il s'agit donc des ménages les plus pauvres. Par contre, les ménages de Bobo sont globalement les plus riches d'entre les réfugiés.

Camps de réfugiés (% ménages)	Plus faibles	Faibles	Moyennes	Elevées	Plus élevés
Damba	24%	29%	18%	18%	12%
Déou	3%	10%	33%	40%	13%
Dibissi	14%	36%	30%	16%	4%
Gandafabou	7%	19%	30%	16%	28%
Gorom Gorom	50%			50%	
Goudébou	32%	8%	23%	15%	23%
Gountouré Gnégne	31%	15%	14%	20%	20%
Mentao Centre	6%	19%	19%	31%	25%
Mentao Sud	23%	15%	35%	19%	8%
Tin Edjar	7%	7%	20%	20%	47%
Bobo		23%		8%	69%
Ouaga	17%	31%	31%	13%	8%
Mentao Nord	28%	12%	25%	22%	13%

Tableau 25: Quintiles des dépenses, nombre de repas, part des dépenses alimentaire, score de consommation alimentaire, taille du ménage/auteurs

Quintile des dépenses	Nombre de repas par jour pour les adultes	Nombre de repas par jour pour les enfants	Part des dépenses alimentaire	Score de consommation alimentaire (médiane)	Taille du ménage
Plus faibles	2	3	90%	49	7
Faibles	3	3	88%	61	7
Moyennes	3	3	89%	64	8
Elevées	3	3	87%	77	9
Plus élevés	3	3	89%	78	9

En somme, les ménages réfugiés les plus pauvres sont des provinces du Seno (34%) et du Soum (25%). Tandis que les ménages réfugiés les plus riches sont dans la province de Houet (69%).

Tout naturellement, les ménages les plus riches ont une situation alimentaire améliorée comparés aux ménages pauvres. En effet, comme le montre le tableau ci-contre, les adultes chez les ménages les plus riches consomment trois repas par jour contre deux chez les plus pauvres. Aussi, la part des dépenses alimentaires perd un point de pourcentage, passant de 90% à 89% respectivement pour les plus pauvres et riches. Alors que, la valeur médiane du score de consommation alimentaire augmente de 30 points, passant de 49 à 78 respectivement pour les plus pauvres et les plus riches.

Les plus faibles des quintiles des dépenses regroupent également la plus forte proportion de ménages en insécurité alimentaire sévère. Par contre, la proportion de ménages en sécurité alimentaire augmente des plus pauvres vers les plus riches.

6.2.6. Insécurité alimentaire et sources de nourriture

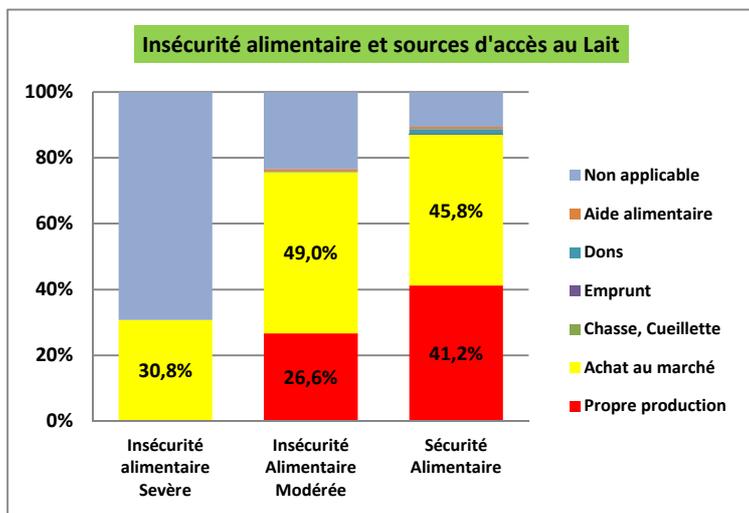


Figure 11: Insécurité alimentaire et source d'accès au lait (réfugiés)/auteurs

Les ménages combinent diverses sources pour accéder aux aliments qu'ils consomment. La

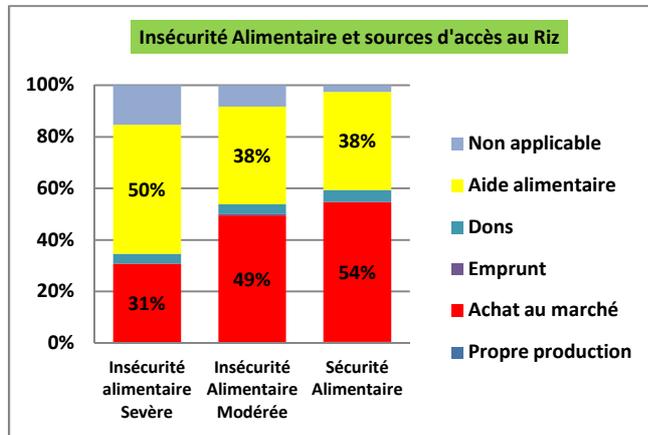


Figure 10: Insécurité alimentaire et source d'accès au riz (réfugiés)/auteurs

diversification des sources de nourriture est indispensable à l'amélioration du statut alimentaire des ménages ; les personnes affectées par l'insécurité alimentaire n'arrivent pas à diversifier leurs sources de nourriture.

Toutefois, les résultats de l'enquête montrent que l'achat sur le marché, la production propre et l'assistance alimentaire sont les trois principales sources des aliments de base consommés par les ménages. Le mil est le principal aliment tiré de la production propre des autochtones ; indiquant une disponibilité des stocks chez les paysans. Par contre, les réfugiés accèdent aux céréales grâce à l'assistance alimentaire (38% du riz consommé par les réfugiés viendraient de l'assistance alimentaire) et à l'achat sur le marché (48% du mil consommé par les réfugiés viendraient de l'achat sur le marché).

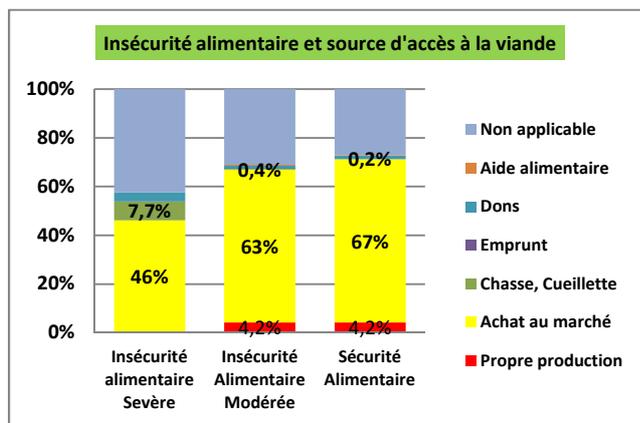


Figure 12: Insécurité alimentaire et source d'accès à la viande (réfugiés)/auteurs

La part prépondérante des achats sur le marché traduit une forte dépendance au marché. L'autoconsommation pour les aliments comme la viande et le lait est faible ; traduisant des problèmes de disponibilité chez les ménages. Pour la viande en particulier, les ménages éleveurs abattent rarement leurs animaux pour leur propre consommation.

6.2.7. Insécurité alimentaire et Indice de richesse

Tableau 26: Possession de biens durables selon le statut du chef de ménage/auteurs

Statut du chef de ménage (% ménages)	Outils aratoires	Charrue	Charrette	Bicyclette	Motos	Voiture	Télévision	Panneau solaire	Téléphone	Groupe électrogène
Réfugiés sur site officiel	71%	16%	41%	37%	34%	3%	4%	6%	74%	2%
Réfugiés hors site dans son propre logement	67%	10%	23%	37%	30%	10%	10%	3%	67%	3%
Refugiés hors site, partageant le logement avec plusieurs autres ménages réfugiés	67%		33%					33%	80%	
Autochtones	69%	12%	35%	35%	32%	4%	7%	9%	77%	2%
Réfugiés sur site non officiel	66%	9%	39%	32%	28%	9%	9%	11%	78%	4%

Au cours de l'enquête, il a été demandé au ménage de citer les biens domestiques durables en leur possession : charrette, charrue, moto, bicyclette, véhicule, téléphone, télévision, ratio, panneau solaire, groupe électrogène, et moulin manuel. Le tableau ci-dessus montre un bon taux de pénétration du téléphone portable aussi bien chez les ménages autochtones que réfugiés ; ce qui donne des opportunités pour les programmes de transfert monétaire.

Globalement, un ménage sur trois dispose d'un moyen de transport (moto, vélo ou charrette), indispensable pour le transport des biens, notamment après les distributions de l'assistance humanitaire.

L'indice de biens (wealth index) est calculé en établissant une relation structurelle entre ces biens (analyse en composante principale)¹⁷.

Tableau 27: statistiques descriptives indice de richesse/auteurs

Statistiques descriptives de l'indice de biens	
Moyenne	,000
Ecart type	1,000
Minimum	-1,386
Maximum	3,811

La moyenne de l'indice de biens est nulle. L'écart est de relativement important indiquant des disparités plus ou moins grandes entre les ménages.

L'analyse montre effectivement que, chez les réfugiés, le statut du chef de ménage influence fortement la possession de biens et donc son niveau de richesse.

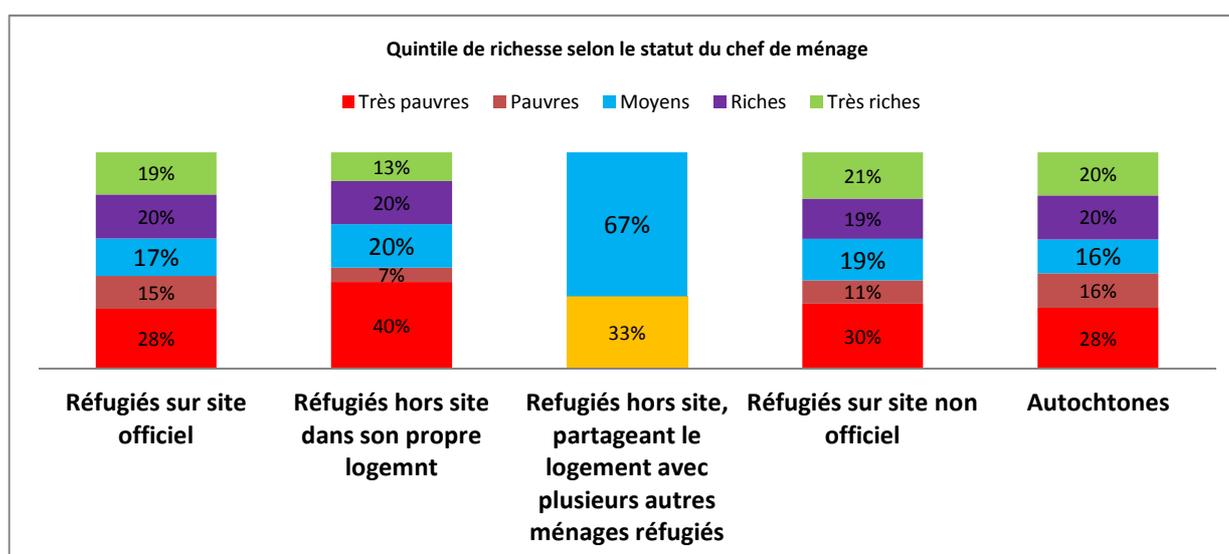


Figure 13: Quintile de richesse selon le statut du chef de ménage/auteurs

¹⁷ Les résultats du modèle obtenu montrent l'existence de corrélation entre plusieurs des biens qui possèdent le ménage. De plus $KMO=0,078$ et $sig=0,000$. C'est un modèle relativement moyen qui permet de déterminer le niveau de richesse des ménages.

Le graphique ci-dessus montre qu'il y a autant de ménages très pauvres et riches parmi les réfugiés et les autochtones. Cependant, les réfugiés hors site installés dans le même logement avec plusieurs autres ménages réfugiés sont majoritairement pauvres ; il y a aucun ménage riche dans cette catégorie.

Tableau 28: Possession de biens durables selon le groupe de richesse/auteurs

Classe de richesse (% ménages)	Bicyclette	Outils aratoires	Charrue	Charrette	Motos	Voiture	Télévision	Radio	Téléphone
Très pauvres	6%	56%						5%	50%
Pauvres	25%	68%		18%	5%	1%	1%	53%	68%
Moyens	45%	69%	6%	41%	25%	6%	2%	30%	81%
Riches	38%	71%	8%	55%	54%	6%	8%	72%	95%
Très riches	73%	82%	49%	81%	80%	9%	22%	82%	97%

Les pauvres possèdent principalement que des outils aratoires ; indiquant qu'il s'agit principalement de ménages agricoles autochtones. Toutefois, la moitié d'entre eux possède un téléphone portable.

Ces pauvres ont peu accès à l'information car ils ne possèdent pas de télévision et que seulement 5% d'entre eux possèdent une radio.

De même, les ménages pauvres manquent de moyens de déplacement ; seuls 6% d'entre eux possèdent une bicyclette ; ce qui pose des difficultés de transport de l'assistance humanitaire après distribution..

Tableau 29: Distribution des groupes de richesse selon les camps

Camps de réfugiés (% ménages)	Très pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Très riches
Damba	35%	6%	12%	18%	29%
Déou	10%	13%	20%	30%	27%
Dibissi	39%	22%	20%	18%	1%
Gandafabou	30%	12%	16%	28%	14%
Gorom Gorom	50%				50%
Goudébou	45%	15%	17%	17%	6%
Gountouré Gnégne	19%	12%	24%	25%	20%
Mentao Centre	19%	6%	38%	25%	13%
Mentao Sud	38%		19%	23%	19%
Tin Edjar	27%	7%	20%	40%	7%
Bobo	15%	8%	15%	38%	23%
Ouaga	27%	13%	6%	10%	44%
Mentao Nord	22%	17%	21%	11%	29%

Le tableau ci-contre indique que la pauvreté est largement répartie dans les camps.

Goudébou, Gandafabou, Dibissi et Mentato Sud sont les sites l'on rencontre les plus fortes proportions de pauvres.

A Gorom Gorom, les ménages très pauvres et très riches sont en proportion égale ; les premiers pourraient être des bellas tandis que les seconds seraient des les

hautes classes de la société Touareg.

Tableau 30: Quintile de richesse selon le sexe du chef de ménage/auteurs

Les ménages réfugiés dirigés par les femmes sont les plus affectés par la pauvreté. Par contre chez les autochtones, l'écart entre chef de ménage

Statut du chef de ménage (% ménages)			Quintile de richesse				
			Très pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Très riches
Réfugiés	Sexe du chef du ménage	Homme	27%	14%	19%	20%	20%
		Femme	51%	12%	9%	16%	12%
Autochtones	Sexe du chef du ménage	Homme	29%	14%	18%	20%	20%
		Femme	26%	16%	16%	21%	22%

homme et femme est relativement faible. En d'autres termes, les femmes réfugiées chef de ménage sont plus pauvres que les femmes autochtones chefs de ménage. Par contre, il y a peu de différence entre hommes chefs de ménage réfugiés et autochtones.

Tableau 31: Insécurité alimentaire et classes de richesse/auteurs

Ménages réfugiés (% ménages)	Insécurité alimentaire Sévère	Insécurité Alimentaire Modérée	Sécurité Alimentaire
Très pauvres	1%	53%	47%
Pauvres	5%	55%	40%
Moyens	1%	46%	53%
Riches	2%	38%	60%
Très riches	6%	56%	37%

Globalement les ménages très pauvres et pauvres sont les plus affectés par l'insécurité alimentaire (sévère + modérée). Cependant, chez les réfugiés et autochtones, une proportion importante de ménages très riches est affectée par l'insécurité alimentaire ; indiquant un risque important d'érosion (vente) des biens pour satisfaire aux besoins alimentaires. En effet, ces ménages très riches pourraient être amenés à vendre leurs biens domestiques durables pour faire face aux dépenses alimentaires.

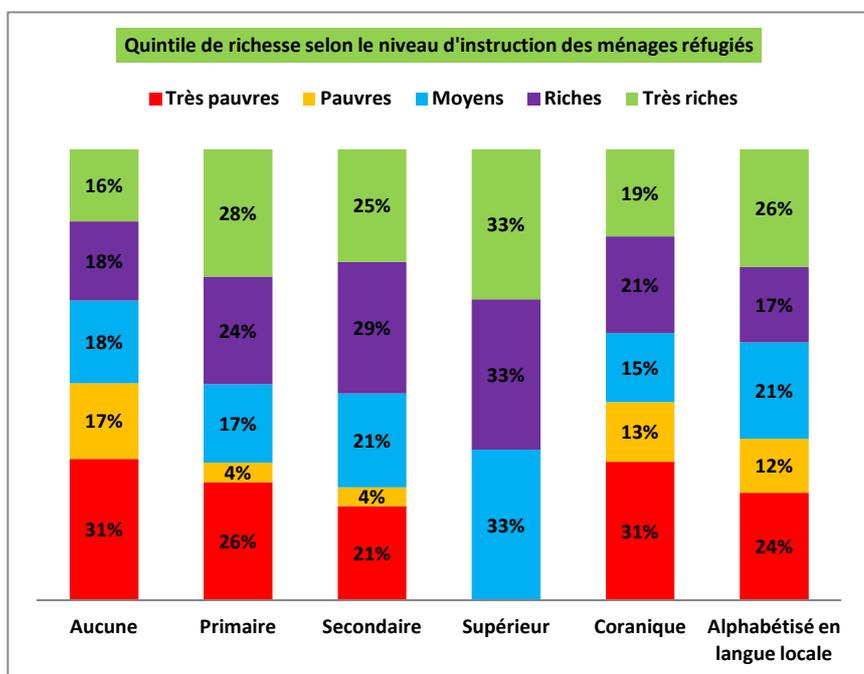


Figure 14: Quintile de richesse et niveau d'instruction du chef de ménage (réfugiés)/auteurs

Par ailleurs, l'enquête indique que le niveau d'instruction du chef de ménage influence sur son niveau de richesse. Ainsi, que ce soit chez les réfugiés ou chez les autochtones, les chefs de ménage avec aucun niveau d'instruction ou alphabétisés en langue locale sont les pauvres.

L'incidence de la pauvreté chez ces deux catégories de ménages est plus marquée chez les autochtones ; chez les pasteurs réfugiés, la transmission du savoir faire se fait surtout dans la cellule familiale.

Aussi, le secondaire est le niveau minimum où l'on note une augmentation significative de riches et très riches chez les ménages réfugiés et autochtones ; confirmant que l'instruction est indispensable pour améliorer la situation socio-économique des ménages. Ainsi, les ménages riches et très riches ont le niveau supérieur.

6.2.8. Insécurité alimentaire et chocs subis par les ménages

Au cours de l'enquête, il a été demandé aux ménages de lister les trois principaux chocs subis au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. Le conflit, des cas de maladies d'un membre du ménage, le niveau élevé des prix des denrées alimentaires, le décès d'un membre du ménage et le déficit pluviométrique sont les principaux chocs mentionnés par les ménages.

Indice simplifié de stratégie de survie (médiane)		
Camps de réfugiés	Damba	12
	Déou	8
	Dibissi	7
	Gandafabou	8
	Gorom Gorom	4
	Goudébou	6
	Gountouré	10
	Gnégné	
	Mentao Centre	7
	Mentao Sud	12
	Tin Edjar	8
	Bobo	8
	Ouaga	9
Sexe du chef du ménage (réfugiés)	Homme	9
	Femme	12
Sexe du chef du ménage (autochtones)	Homme	7
	Femme	12

Tableau 32: Indice simplifié moyen de stratégie de survie/auteurs

Toutefois, l'analyse montre que les réfugiés ont été affectés principalement par le conflit et des cas de décès (du fait d'une maladie) survenus de membres du ménage. Par contre, les autochtones mentionnent le chômage/manque d'opportunité, le niveau élevé des prix des produits alimentaires, des cas de maladies d'un membre du ménage et les inondations (principalement dans le Sahel).

Face à ces chocs, les ménages ont adopté diverses stratégies de survie. Ces stratégies de survie traduisent la sévérité des chocs subis par les ménages. L'incidence (sévérité) des chocs sur les moyens de

subsistance est mesurée en calculant l'indice simplifié de stratégie de survie.

L'indice simplifié de stratégie de survie (CSI) est obtenu en multipliant la fréquence d'application de cinq stratégies de survie par leur pondération universelle. Réduire la portion de repas (1), consommer les aliments les moins préférés (1), réduire la consommation des adultes (3), emprunter les aliments/l'argent chez des voisins/amis (2), réduire le nombre de repas par jour (1) sont les stratégies considérées dans le calcul de l'indice de stratégie de survie simplifié.

L'indice moyen de stratégie de survie est de 8 pour les ménages réfugiés contre 7 pour les autochtones ; traduisant une incidence similaire de l'insécurité alimentaire chez les deux catégories de ménages. Tout naturellement, cet indice est plus élevé chez les ménages en insécurité alimentaire (13) que les ménages en sécurité alimentaire (4). L'analyse spatiale montre une disparité plus ou moins importante entre les camps de réfugiés ; Damba, Mentao Sud, Gountouré Gnégne sont les sites où les ménages appliquent les stratégies les plus sévères.

Aussi, les chefs de ménage femmes (réfugiés et autochtones confondus) appliquent les stratégies de survie les plus sévères comparés aux hommes.

Tableau 33: Indice simplifié moyen de stratégie de survie selon le statut du chef de ménage/auteurs

Statut du chef de ménage	Réfugiés	Autochtones	Réfugiés sur site officiel	Réfugiés hors site dans son propre logement	Réfugiés hors site, partageant le logement avec plusieurs autres ménages réfugiés	Résident n'ayant pas accueilli de réfugiés	Réfugiés sur site non officiel
Indice simplifié moyen de stratégie de survie	9	8	9	9	18	8	9

Tableau 34: Indice simplifié moyen de stratégie de survie par province/auteurs

Provinces	Indice simplifié moyen de stratégie de survie
Houet	8
Kadiogo	9
Oudalan	8
Séno	5
Soum	10

L'indice de stratégie de survie simplifié moyen est de 9 pour les réfugiés et de 8 pour les autochtones ; traduisant une incidence similaire de l'insécurité alimentaire chez les deux catégories de ménages. L'analyse désagrégée à l'intérieur des groupes de réfugiés montre que les réfugiés hors site qui partagent le logement avec plusieurs autres ménages réfugiés sont plus sévèrement affectés par rapport aux autres catégories de ménages.

L'analyse spatiale indique que l'indice est globalement élevé dans les sites à haute prévalence de l'insécurité alimentaire, notamment dans le Soum. Aussi, dans les centres urbains, notamment Bobo, l'indice est élevé en dépit de la situation alimentaire relativement bonne chez les ménages réfugiés ; indiquant que ces ménages accèdent à la nourriture au prix de stratégies de survie sévères insoutenables à moyen et long terme.

L'enquête indique que les ménages en insécurité alimentaire appliquent des stratégies orientées vers l'accès à la nourriture ; confirmant que l'insécurité alimentaire dans les camps et villages voisins est fondamentalement un problème d'accès.

Ainsi, face au manque nourriture, les ménages s'endettent pour acheter les aliments : 30% des réfugiés contre 25% des autochtones. Les ménages, notamment les réfugiés font également recours aux travaux occasionnels tandis que les autochtones migrent pour aller chercher du travail et de nouvelles opportunités.

Lorsque toutes ces options s'amenuisent, les ménages utilisent leurs économies, notamment l'élevage. Ils sont 18% à vendre plus d'animaux que d'habitude. Il s'agit surtout d'animaux non reproducteurs, indiquant que les ménages préservent leurs moyens de subsistance. Il n'y a pas différence marquée entre les réfugiés et les autochtones en ce qui concerne la vente d'animaux ; confirmant que les deux groupes sont soumis à la même sévérité de l'insécurité.

L'analyse montre que les ménages appliquent des stratégies de survie non alimentaires. Réduire la quantité des repas (30%), emprunter des aliments ou compter sur l'aide des amis (26%), réduire la consommation des adultes pour nourrir les enfants (22%), réduire le nombre de repas (21%) et passer la journée entière sans manger (7%) sont les principales stratégies de survies alimentaires appliquées par les ménages. Les autochtones préfèrent réduire la quantité et la qualité des repas tandis que les réfugiés recourent davantage à l'emprunt et/ou à l'aide des amis.

En plus de ces stratégies de survie alimentaires, l'enquête montre que des ménages recourent à d'autres stratégies plus ou moins sévères qui affecteraient leurs moyens de subsistance. Ainsi, des ménages diminuent les dépenses de soins de santé (7%), vendent des avoirs productifs (2%) et domestiques (3%).

Stratégies de survie sur les 30 derniers jours (% ménages)	Réfugiés	Autochtones
Diminuer ou ne pas acheter d'intrants agricoles (engrais, pesticides), de fourrage, de soins vétérinaires	5%	6%
Vendre plus d'animaux que d'habitude	17%	18%
Vendre des avoirs productifs (outils agricoles, machine à coudre, moto, vélos, terres)	1%	2%
Diminuer les dépenses des soins de santé	5%	8%
Migrer plus que d'habitude pour rechercher du travail ou de la nourriture	5%	7%
Dépendre des travaux occasionnels	14%	12%
Passer des journées entières sans manger	10%	5%
Mendier	3%	1%
Se Prostituer	1%	
S'endetter pour acheter la nourriture	30%	26%

Tableau 35: Stratégies de survie appliquées sur les 30 derniers jours selon le statut du chef de ménage/auteurs

Ces stratégies affectent les capitaux humain et physique des ménages. Par ailleurs, des ménages autochtones, par manque de nourriture et ou d'argent pour en acheter, consomment leurs stocks aliments prévus pour la soudure (11%); indiquant que la soudure sera précoce et prolongée pour ces ménages.

Au cours de l'enquête, il a été demandé aux ménages de rappeler les stratégies appliquées

pour faire face à ces chocs. Les résultats indiquent sur les 30 jours qui précèdent l'enquête, s'endetter pour acheter pour la nourriture, vendre plus d'animaux que d'habitude, dépendre des travaux occasionnels et passer des journées entières sans manger sont les principales de stratégie survie appliquées par les ménages.

Tableau 36: Insécurité alimentaire et stratégies de survie/auteurs

Ces stratégies peuvent être classées en stratégies alimentaires et non alimentaires.

L'analyse indique que les stratégies alimentaires à court terme sont principalement le fait des réfugiés : passer des journées entières sans manger (10%), s'endetter pour acheter la nourriture (30%) et dépendre des travaux occasionnels (14%).

Par contre les autochtones privilégient des stratégies à long terme non alimentaires qui un impact sur les moyens de subsistance. Ainsi, ils vendent plus d'animaux que d'habitude, diminuent les dépenses de santé et migrent pour chercher du travail.

Enfin, deux stratégies particulièrement dégradantes, notamment la mendicité et la prostitution (survival sex) sont appliquées principalement par les réfugiés. Ces deux dernières stratégies traduisent une incidence forte de l'insécurité alimentaire chez les ménages qui les appliquent.

En effet, le tableau ci-contre montre que les ménages en insécurité alimentaire cumulent une gamme de variée de stratégies de survie. Ainsi, une proportion importante de ces ménages s'endettent

% ménages réfugiés	Insécurité alimentaire Sévère	Insécurité Alimentaire Modérée	Sécurité Alimentaire
Consommer des stocks	13%	6%	15%
Diminuer ou ne pas acheter d'intrants agricoles	7%	4%	
Vendre plus d'animaux que d'habitude	28%	10%	
Vendre des biens domestiques	4%	3%	
Vendre des avoirs productifs	2%	2%	
Diminuer les dépenses des soins de santé	10%	4%	
Migrer plus que d'habitude pour rechercher du travail ou de la nourriture	7%	6%	4%
Dépendre des travaux occasionnels	15%	11%	4%
Passer des journées entières sans manger	9%	6%	
Se Prostituer	1%		
S'endetter pour acheter la nourriture	39%	19%	4%

pour acheter la nourriture ou vendent plus que d'habitude leurs animaux.

6.2.9. Insécurité alimentaire et accès à l'eau potable

L'eau contribue à la sécurité alimentaire de diverses façons. Elle est indispensable pour l'hygiène des aliments et des mains avant et après les repas. L'eau sert à la cuisson des aliments et accompagne les repas. Par conséquent, il est important de comprendre l'accès à l'eau potable et son lien avec le statut alimentaire des ménages.

L'enquête indique 95% et 72% respectivement des réfugiés et des autochtones accèdent à l'eau potable ; les réfugiés ont donc un meilleur accès à l'eau potable que les autochtones. Quand l'eau n'est pas potable, une partie ménages la fait bouillir ou filtrer avec un tissu. Mais, la grande majorité des ménages qui n'ont pas accès à l'eau potable ne prennent aucune initiative pour la rendre potable.

Tableau 37: Accès à l'eau potable par camp/auteurs

Camps (% ménages)	Eau potable	Eau impropre
Damba	98%	2%
Déou	87%	13%
Dibissi	97%	3%
Gandafabou	98%	2%
Gorom Gorom	97%	3%
Goudébou	92%	8%
Gountouré Gnégéné	93%	7%
Mentao Centre	94%	6%
Mentao Sud	81%	19%
Tin Edjar	97%	3%
Bobo	92%	8%
Ouaga	98%	2%
Mentao Nord	93%	7%

L'eau est collectée principalement par les femmes (52% chez les réfugiés contre 74% chez les autochtones) et les enfants (20% chez les réfugiés contre 19% chez les autochtones). Il y a en moyenne deux personnes qui sont chargées de cette corvée dans les ménages. L'eau est collectée gratuitement deux fois par jour ; le matin et le soir.

Les sources sont généralement proches des villages mais le débit de l'eau est parfois faible. Les temps d'attente et de collecte sont relativement longs (en moyenne 1h). D'ailleurs, les ménages trouvent que la disponibilité de l'eau potable est encore faible (45% chez les réfugiés contre 56% chez les autochtones). Aussi, une partie des réfugiés (5%) cite l'insécurité comme une contrainte à l'eau à l'eau potable, notamment lorsque le point d'eau est éloigné du village/camp.

L'analyse spatiale indique un accès limité à l'eau potable pour les réfugiés de Mentao Sud, Déou, Goudébou, Mentao Nord et

Gountouré Gnégéné.

Dans les autres camps, la quasi-totalité des ménages accèdent à l'eau potable.

Tableau 38: Accès l'eau potable dans les villages/auteurs

L'enquête montre un contraste important dans l'accès à l'eau entre les ménages réfugiés et autochtones. Ainsi, dans les villages de Gorom Gorom, Séno Bani et Silgay une forte proportion des autochtones d'accès pas à l'eau potable.

Dans les autres villages, au moins un quart des ménages consomment à l'eau impropre à la consommation humaine.

% ménages	Potable	Impropre
Insécurité alimentaire Sévère	92%	8%
Insécurité Alimentaire Modérée	94%	6%
Sécurité Alimentaire	95%	5%

Tableau 39: Insécurité alimentaire et accès l'eau potable/auteurs

L'analyse montre une corrélation positive entre la prévalence à l'insécurité alimentaire et l'accès à l'eau potable ; les ménages qui ont accès à l'eau potable ont un meilleur statut alimentaire.

Villages hôtes (% ménages)	Eau potable	Eau impropre
Gorom	40%	60%
Deou	66%	34%
Dibissi	79%	21%
Ferrerio	83%	18%
Gandafabou Guelgobé	71%	29%
Gandafabou Kelwele	67%	33%
Ingani	65%	35%
Gountoure Gnegne	78%	22%
Koubel Alpha	63%	37%
Tin - Ediar	89%	11%
Séno Bani	58%	42%
Silgay	58%	42%
Goudébou	72%	28%
N'Diomga	63%	38%
Bobo	62%	38%
Selbo	67%	33%
Ouaga	84%	16%
Ariel	69%	31%

6.2.10. Insécurité alimentaire et situation nutritionnelle

Au cours de l'enquête, il a été demandé au ménage de dire s'ils ont eu des enfants admis dans un centre nutritionnel au cours des six derniers mois. L'analyse montre qu'au moins un enfant a été admis dans un centre nutritionnel chez 5% des ménages réfugiés.

Tableau 40: Proportion de ménages dont au moins un enfant a été admis dans un centre nutritionnel sur les six derniers mois/auteurs

Au cours des 6 derniers mois, y- a-t-il des enfants de moins de 5 ans qui ont été admis dans un centre de récupération nutritionnel ?	Oui (% ménages)
Damba	
Déou	
Dibissi	8%
Gandafabou	5%
Gorom Gorom	
Goudébou	2%
Gountouré Gnégne	5%
Mentao Centre	13%
Mentao Sud	
Tin Edjar	7%
Bobo	8%
Ouaga	8%
Mentao Nord	7%

L'analyse désagrégée montre qu'une proportion importante de ménages réfugiés ont amené au moins un enfant de moins cinq ans dans un centre nutritionnel à Gountouré Gnégne, à Bobo, Ouaga et Dibissi.

Ces proportions élevées n'indiquent pas forcément une prévalence forte de la malnutrition dans ces camps. Elles peuvent également mettre en

évidence des disparités géographique dans l'accès à ce type de service. Ainsi, les ménages qui auraient un meilleur accès aux centres de santé sont plus enclins à présenter leurs enfants pour le dépistage et la prise en charge effectivement dans les centres nutritionnels.

Tableau 41: Insécurité alimentaire et admission dans les centres nutritionnels/auteurs

L'analyse montre une forte incidence de l'insécurité alimentaire chez les ménages dont au moins un enfant a été admis dans un centre nutritionnel sur les six derniers mois.

Toutefois, les admissions fréquentes et/ou importantes d'enfants de moins de cinq ans dans les centres nutritionnels traduisent une situation générale fragile chez les ménages réfugiés. Ainsi, l'on note la présence de maladie chronique chez un quart des ménages réfugiés. 15% des ces membres malades seraient des personnes intellectuellement déficientes.

Au cours des 6 derniers mois, y- a-t-il des enfants de moins de 5 ans qui ont été admis dans un centre de récupération nutritionnel ?	
Oui (% ménages)	
Insécurité alimentaire Sévère	8%
Insécurité Alimentaire Modérée	6%
Sécurité Alimentaire	4%

6.2.11. Insécurité alimentaire et accès au bois de chauffe

Tableau 42: Contraintes liées à l'accès au bois de chauffage par camp/auteurs

Camps (% ménages)	Insécurité/agressions/viols	Problème de disponibilité du bois	Autres
Damba		60%	40%
Déou		60%	40%
Dibissi	14%	68%	18%
Gandafabou	38%	38%	23%
Gorom Gorom		95%	5%
Goudébou	18%	50%	32%
Gountouré Gnégne	6%	59%	34%
Mentao Centre	20%	30%	50%
Mentao Sud	17%	50%	33%
Tin Edjar	9%	45%	45%
Bobo		57%	43%
Ouaga	13%	25%	63%
Mentao Nord	20%	51%	29%

Le bois de chauffe est la principale source d'énergie utilisée pour la cuisson des aliments ; 81% et 92% respectivement des réfugiés et des autochtones.

Les ménages réfugiés accèdent au bois de chauffe par la collecte (43%) et l'achat (44%) sur le marché. Par contre que 85% des autochtones collectent le bois de chauffe utilisé pour la cuisson des repas. Cette différence entre les deux catégories traduit les difficultés des premiers (réfugiés) à accéder au bois de chauffe. En effet, la distance entre le camp et les

champs de collecte est relativement longue (une à deux heures pour plus de la moitié des réfugiés).

Du fait de la distance, l'insécurité apparait comme une contrainte importante pour les femmes chargées de la collecte du bois de chauffe.

Les ménages de Gandafabou, Mentao Centre et Mentato Nord sont les plus sensibles à l'insécurité liée à la collecte de bois de chauffe.

Aussi, du fait de la pression sur les ressources naturelles, le problème de disponibilité du bois de chauffe se pose pour un nombre important de ménages réfugiés (51%). L'analyse spatiale indique que le bois de chauffe manque de façon criarde à Gorom Gorom, Damba, Déou et Dibissi.

Tableau 43: Insécurité alimentaire et accès au bois de chauffe/auteurs

% ménages réfugiés	Collecte	Achat	Distribution ONGs	Autres combustibles
Insécurité alimentaire Sévère	38%	62%		
Insécurité Alimentaire Modérée	45%	41%	8%	5%
Sécurité Alimentaire	40%	46%	7%	7%

Les difficultés d'accès aux bois de chauffe ont un impact sur la

qualité de la cuisson des repas et donc sur la sécurité alimentaire des ménages. De plus, l'achat affecte le budget que les ménages devraient consacrer à la nourriture. Ainsi, l'enquête montre une incidence plus marquée de l'insécurité alimentaire chez les ménages qui achètent du bois de chauffe comparée à ceux qui la collectent. Aussi, les ménages réfugiés qui reçoivent l'assistance des ONGs améliorent leur situation alimentaire. Il en est de même pour les ménages qui utilisent d'autres combustibles.

6.2.12. Insécurité alimentaire et assistance humanitaire

Tableau 44: Accès à l'assistance humanitaire selon le statut du chef de ménage/auteurs

Type d'assistance reçu au cours des 12 derniers mois (% ménages)	Réfugiés	Autochtones
Banque céréalière	8%	7%
Distribution gratuite de non vivres (NFI)	77%	21%
Vente de céréales à prix modéré	2%	23%
Vivre contre travail	3%	5%
Argent contre travail	12%	16%
Ration de décharge/protection		5%
Dons	74%	35%
Distribution alimentaire gratuite	89%	43%
Ration complémentaire pour les femmes enceintes et allaitantes	17%	9%
Intrants agricoles	1%	9%
Cash transfert	8%	19%
Coupons non alimentaires (vouchers)	20%	7%

Les ménages enquêtés ont reçu de l'assistance humanitaire sur les douze derniers mois. Les réfugiés ont bénéficié des distributions gratuites (vivres et non vivres) et des dons.

Aussi, l'on note qu'une proportion relativement importante d'autochtones a reçu de l'assistance alimentaire gratuite (43%); ceci s'explique par le fait que le PAM a distribué gratuitement des vivres durant la crise alimentaire (notamment au Sahel).

Par contre, les programmes de transfert monétaires ont touché peu de ménages réfugiés. Les intervenants ont privilégié de loin les coupons non alimentaires (vouchers).

Par contre, le transfert de cash a touché une proportion relativement importante de ménages autochtones.

Par ailleurs, les interventions de l'Etat, notamment les

ventes de céréales à prix modéré ont touché principalement les autochtones.

L'enquête indique qu'une faible proportion de ménages (réfugiés et autochtones) a bénéficié des distributions d'intrants agricoles. Par contre, 27% et 19% respectivement des réfugiés et des autochtones ont bénéficié des services de soins vétérinaires. 23% des réfugiés ont bénéficié de dons d'animaux sur pied contre seulement 4% des autochtones.

Tableau 45: Taux de couverture de l'assistance alimentaire et non alimentaire dans les camps/auteurs

Camps (% ménages)	Damba	Déou	Dibissi	Gandafabou	Gorom Gorom	Goudébou	Gountouré Gnégne	Mentao Centre	Mentao Sud	Tin Edjar	Bobo	Ouaga	Mentao Nord
NFI (% ménage)	71%	77%	70%	79%	75%	85%	78%	81%	65%	93%	100%	67%	78%
Vivres (% ménage)	82%	93%	86%	93%	100%	91%	93%	88%	96%	100%	85%	75%	91%

Dans l'ensemble, la couverture de l'assistance alimentaire et non alimentaire est bonne. Mais, sur les douze derniers mois, l'accès des réfugiés à l'assistance alimentaire est inégalement repartie entre les camps. En effet, d'un camp à l'autre, l'on note qu'une proportion relativement importante de ménages n'ont pas régulièrement reçu de vivres, notamment dans les zones urbains (Ouaga et Bobo).

Le Gap en biens alimentaires est également important au regard des déclarations des réfugiés. Ainsi, environ le tiers des réfugiés n'aurait pas reçu de biens alimentaires dans à Bobo et Mentao Sud. Aussi, dans les autres camps, moins de 90% des réfugiés auraient reçu des biens alimentaires sur les douze derniers mois.

Les hommes chefs de ménages ont été les principaux bénéficiaires de l'assistance alimentaire: 90% des hommes contre 84% des femmes chefs de ménage. Contrairement à l'assistance alimentaire, les biens non alimentaires ont été davantage distribués aux femmes chefs de ménage. Ce résultat s'explique par le fait que les difficultés de transport des vivres des points de distributions vers les tentes : les vivres pèsent plus que les biens alimentaires généralement distribués.

L'analyse indique que ces disparités sont liées à la durée d'installation des réfugiés dans les sites ; les nouveaux arrivés (moins de trois mois) constituent la proportion la plus importante de réfugiés qui n'auraient reçu l'assistance alimentaire.

Tableau 46: Insécurité alimentaire et accès à l'assistance alimentaire et non alimentaire/auteurs

	% ménages	NFI	Distribution alimentaire gratuite
Réfugiés	Insécurité alimentaire Sévère	54%	85%
	Insécurité Alimentaire Modérée	79%	89%
	Sécurité Alimentaire	75%	90%
Autochtones	Insécurité alimentaire Sévère	23%	38%
	Insécurité Alimentaire Modérée	20%	43%
	Sécurité Alimentaire	21%	44%

L'enquête montre que la situation alimentaire des ménages qui ont reçu l'assistance (NFI et alimentaire) s'améliore ; en effet, l'on note dans le tableau ci-contre que

les proportions les plus importantes de ménages en sécurité alimentaire ont reçu l'assistance alimentaire et non alimentaire sur les douze derniers mois.

7. Analyse causale de l'insécurité alimentaire

Avant le déplacement forcé, l'élevage et le commerce sont traditionnellement les principaux moyens de subsistance des réfugiés. Mais depuis leur installation au Burkina Faso, l'assistance humanitaire occupe une place importante (19% des ménages la cite comme leur première source de revenu).

L'élevage est la première source de revenu pour 44% des ménages réfugiés. La proportion de ménages réfugiés qui pratique actuellement le commerce est marginale (seuls 6% des ménages pratiquent le commerce comme première source de revenu).

Le conflit a affecté les moyens de subsistance des réfugiés. Les réfugiés ont fui avec une partie du cheptel au Burkina Faso (7 à 10%) laissant le gros du bétail au Mali : la possession moyenne par ménage d'animaux d'élevage exprimée en unité bétail tropical serait passée de 11 UBT à 7 UBT entre avant le conflit et actuellement. Sur les six derniers mois, l'enquête indique que les réfugiés auraient perdu et vendu respectivement 6% et 4% de leurs animaux arrivés au Burkina Faso: les pertes les plus importantes concernent le gros bétail. La part consacrée à l'autoconsommation est faible (0,5%).

Plusieurs facteurs expliquent les difficultés de mouvement du cheptel. D'abord, il y a l'insécurité sur les routes de transhumance et d'accès aux pâturages (68% des réfugiés rencontrent des difficultés pour accéder). Or les pâturages naturels constituent le principal aliment des animaux. Seule une minorité des ménages a les moyens pour acheter des compléments alimentaires. Cette insécurité cause également des vols de bétail.

Par ailleurs, l'enquête indique que l'accès à l'eau pour les animaux pose problème, notamment dans la région du Sahel. Les réfugiés redoutent la période de la saison sèche. Le manque d'eau associée à la réduction de l'espace de

pour les animaux font craindre la prolifération des pathologies animales. Or, les réfugiés manquent de moyens pour les soins vétérinaires, jugés trop chers.

Habituellement, les Bella¹⁸ gardent les animaux. Ils constituent une main d'œuvre gratuite pour les propriétaires d'animaux. Certains grands propriétaires ont fui au Burkina Faso sans leurs Bella ; par conséquent, la main d'œuvre manque pour garder les troupeaux. Les animaux laissés en divagation créent des dégâts de cultures des autochtones. Ces derniers se plaignent de la dégradation de leur environnement du fait de l'augmentation rapide des animaux. L'enquête confirme ces difficultés de cohabitation, notamment autour des périmètres hydro-agricoles.

Les difficultés liées à la conduite de l'élevage affectent considérablement l'ensemble du système de production des réfugiés. Les produits dérivés de l'élevage, tel que le lait, ne sont plus disponibles gratuitement. L'achat (70%) est maintenant la première source d'accès au lait pour les réfugiés. Ceci a un impact négatif important sur la consommation alimentaire et les dépenses des réfugiés.

En effet, l'enquête indique la part des dépenses consacrée à l'achat de nourriture est très élevée (89%) ; traduisant des difficultés importantes d'accès à une nourriture suffisante et équilibrée. Aussi, les réfugiés ne peuvent accéder à d'autres types de biens et services (sans l'assistance humanitaire) ; accentuant ainsi l'incidence de l'insécurité alimentaire. De plus, ils sont soumis au niveau élevé des prix¹⁹ des produits alimentaires dans le pays.

Dans ce contexte, l'accès au marché est capital. L'enquête montre que les réfugiés accèdent au marché sans problème. Ils peuvent y vendre leurs animaux et/ou faire du commerce ; 88% des réfugiés enquêtés le confirment. Mais le problème réel pour les réfugiés qui veulent relancer le commerce est le manque de capital et/ou d'opportunité de développer des activités génératrices de revenu. De plus, il leur est difficile d'obtenir du crédit. Par conséquent, une faible proportion de réfugiés s'engage dans le commerce. De ce fait, les revenus moyens per capita des réfugiés ont chuté de 32% passant de 5082 Francs CFA à 3850 Francs CFA.

Les résultats de l'enquête montrent que 29% et 14% des ménages réfugiés sont respectivement dans les classes des très pauvres et des pauvres. 18% sont des moyens tandis que 40% sont des riches et très riches. Ces résultats montrent que la proportion de pauvres dans la population de réfugiés est relativement importante ; d'où l'insécurité alimentaire observée chez une partie de ces ménages.

Dans leurs régions d'origine, les réfugiés disposaient d'un capital humain important qui s'exprimait dans l'artisanat. Les objets fabriqués étaient vendus principalement aux touristes. Actuellement, seuls 4% des réfugiés pratiqueraient l'artisanat. Ils sont localisés principalement dans les villes de Bobo Dioula et d'Ouagadougou, là où existe un marché pour les produits de l'artisanat. Dans la région du Sahel, ce marché est étroit d'où une faible motivation des réfugiés à pratiquer l'artisanat.

L'analyse montre que les réfugiés font face à une perte de leurs biens qu'ils soient naturels (le pâturage), physique (le cheptel), humain (l'habitat pour l'artisanat sous-exploité) et financier (utilisation de leur économie, difficultés d'accès au crédit). Aussi, le conflit et le déplacement forcé induit ont fragilisé les relations sociales ; affectant la disponibilité de la main gratuite (les Bella).

Le manque de main d'œuvre dans les camps offre une opportunité de travail pour des autochtones. En effet, l'enquête indique qu'ils sont 2% à travailler (comme tâcherons) dans la construction des tentes dans les sites de réfugiés. Le fait que des autochtones recherchent du travail dans des camps de réfugiés traduit leur situation socio-

¹⁸ Les Bella travaillent généralement pour les Touareg, qui sont leurs maîtres. Ils sont en charge des travaux domestiques, de la surveillance des animaux. Ils ne sont pas rémunérés pour ces services rendus. Mais ils sont nourris, hébergés et intégrés à la cellule familiale de leur maître.

¹⁹ Etude conjointe de la situation des marchés et des flux et leur impact sur la sécurité alimentaire des ménages : Bassin central, Burkina Faso ; février 2013

économique difficile. En effet, l'enquête indique ces autochtones vivent principalement de l'agriculture (16%) et de l'élevage (59%, dont 40% de l'élevage du petit bétail).

L'enquête indique qu'il s'agit d'une agriculture de subsistance pratiquée sur de petite surface (3,4 ha) sans apport significatif d'intrants agricoles de qualité (il faut tout de même noter que cette année, le Gouvernement a distribué des engrais et que 76% des agriculteurs en auraient bénéficié). Cette année, la saison agricole a été bonne²⁰ au niveau national, mais ces ménages autochtones ont été fragilisés par une situation alimentaire difficile du fait de la crise alimentaire de 2012. Aussi, l'enquête indique 44% d'entre eux n'auraient suffisamment de nourriture jusqu'aux prochaines récoltes ; les stocks actuels ne couvriraient que deux à trois mois. L'enquête indique d'une part importante des récoltes (39%) aurait servi au remboursement des dettes contractés durant la crise. Dans le Sahel en particulier, le développement de l'agriculture est freiné par la pauvreté des sols (48% des ménages le mentionnent), la prolifération d'insectes ravageurs des cultures (46%).

L'élevage des autochtones est soumis à certains des contraintes soulevées par les réfugiés. De plus, du fait de la crise alimentaire, les autochtones ont massivement vendu les animaux pour acheter la nourriture. L'enquête révèle que la possession d'animaux exprimée en Unité Bétail Tropical a baissé 9 points, passant de 14 UBT à 5 UBT entre avant et après la crise alimentaire. Actuellement, les autochtones doivent recapitaliser en vendant une partie de leur production céréalière ; limitant ainsi les quantités disponibles pour la consommation des ménages. Pour combler le gap, des ménages autochtones (6%) qui disposent de bras valide recourent à l'orpillage ; l'impact à terme de cette activité est défavorable à l'agriculture.

L'insécurité alimentaire observée chez des autochtones n'est pas directement liée à la présence de réfugiés. Mais comme les réfugiés, les autochtones subissent les effets du niveau élevé des prix ; d'où la part importante des dépenses alimentaires (78%) dans les dépenses totales.

Des régions comme le Sahel arbitrent traditionnellement une forte proportion de personnes vulnérables. Et l'augmentation rapide de la population du fait des réfugiés peut accroître la vulnérabilité dans cette région. La projection des populations des deux groupes (réfugiés et autochtones) montre que le nombre de réfugiés surpasserait la population autochtone ; ainsi dans les trois villages enquêtés (Ingani, Seno-Bani, Silgueye) autour du camp de Mentao, la population autochtone projetée serait d'environ 3200²¹ personnes contre 12 421 réfugiés²². Ce déséquilibre démographique pourrait créer des tensions du fait la compétition pour certaines ressources comme l'eau, les pâturages, le bois de chauffe, etc.

Contrairement aux réfugiés, l'accès à l'eau potable est un problème pour près d'un tiers des autochtones (70% des autochtones auraient accès à l'eau potable). Des pompes existent, mais elles sont quelques fois en panne et/ou les débits insuffisants ; l'accès insuffisant à l'eau potable affecte l'hygiène alimentaire et donc la sécurité alimentaire.

Qu'ils soient réfugiés ou autochtones, les ménages reçoivent des transferts d'argent. Ces transferts constituent une source de revenu d'appoint pour les ménages pauvres. L'enquête révèle que 25% et 13% respectivement des réfugiés et des autochtones auraient bénéficié de ces transferts sur les douze derniers. Sur cette période, les réfugiés recevraient en moyenne par ménage 300 000 FCFA (soit 25000 Frans CFA par mois) contre 100 000 Francs CFA pour les autochtones (soit 8333 Francs CFA par mois).

Les réfugiés sont soutenus par des membres de famille installés dans des pays de la région (60%) y compris le Mali, dans d'autres pays africains (20%) et en Europe/Etats Unis (14%). Par contre les transferts au profit des autochtones viennent principalement de la région (52%) et du Burkina Faso (29%).

²⁰ Le Burkina Faso connaît une production céréalière brute de quatre millions huit cent quatre vingt dix huit mille cinq cent quarante quatre (4 898 544) tonnes soit un solde excédentaire de 33,6% par rapport à 2012.

²¹ Projection de la population en fin 2012 faite à partir du recensement général de la population de 2008

²² <http://data.unhcr.org>, 17 février 2013

Ces transferts d'argent sont relativement importants et contribueraient à améliorer la situation alimentaire si un nombre plus important de ménages en bénéficiaient. Ceci n'est pas le cas. Un grand nombre de ménages réfugiés et autochtones doivent compter que sur leurs propres ressources alors que leur capacité d'autosuffisance est faible.

L'analyse des différentes stratégies de survie appliquées par les ménages confirment cette faible capacité de résilience. En effet, l'indice de stratégie de survie simplifié est 8 chez les ménages réfugiés contre 7 chez les autochtones ; traduisant une incidence de l'insécurité alimentaire presque identique chez les deux catégories de ménages. Les stratégies de survie appliquées sont des stratégies à court terme tournent vers l'accès la nourriture : s'endetter pour acheter la nourriture (29% des réfugiés contre 25% des autochtones), dépendre des travaux occasionnels (13% des réfugiés contre 12% des autochtones) et passer des journées entières sans manger (9% des réfugiés contre 5% des autochtones). Ces stratégies de survie indiquent que les ménages font face à des difficultés d'accès à la nourriture.

Par ailleurs, l'analyse montre que des ménages appliquent des stratégies de survie relativement sévères qui affectent également leurs moyens de subsistance : vendre des animaux plus que d'habitude (17% des réfugiés contre 18% des autochtones), diminuer les dépenses pour les soins des animaux et l'achat d'intrants (6% des réfugiés contre 5% des autochtones) et diminuer les dépenses de soins de santé (4% des réfugiés contre 8% des autochtones).

Enfin, certaines stratégies de survie dégradantes et sévères sont appliquées par une proportion relativement faible des ménages : mendier (3% des réfugiés contre 1% des autochtones) et se prostituer (survival sex chez 0,6% des réfugiés).

8. Priorités des ménages dans les trois prochains mois

Tableau 47: Priorités des ménages dans les camps de réfugiés/auteurs

% ménages réfugiés	Damba	Déou	Dibissi	Gandafabou	Gorom Gorom	Goudébou	Gountouré Gnégne	Mentao Centre	Mentao Sud	Tin Edjar	Bobo	Ouaga	Mentao Nord	Total réfugiés
Aide alimentaire	65%	77%	85%	84%	100%	87%	90%	88%	96%	80%	92%	87%	80%	85%
Aide monétaire gratuite	47%	67%	65%	60%		58%	71%	63%	69%	67%	77%	48%	62%	62%
Aide monétaire sous forme de crédit	24%	23%	24%	23%	75%	28%	14%	31%	15%	33%	15%	25%	17%	22%
Emploi	41%	40%	41%	37%	25%	45%	34%	31%	50%	67%	31%	46%	53%	43%
Sécurité	18%	40%	22%	19%	25%	34%	20%	44%	31%	20%	15%	8%	24%	23%
Matériel agricole			1%	7%		4%	7%	13%	4%		8%		1%	3%
Semence, engrais	6%			7%		4%	3%	6%	4%		8%			2%
Terre agricole		7%	4%	5%	25%	8%	14%	13%	12%	7%	8%	13%	5%	8%
Retour au village/pays d'origine	71%	40%	51%	49%	50%	57%	32%	50%	58%	47%	38%	65%	45%	49%
Aliment pour bétail	12%	30%	18%	23%	50%	30%	29%	44%	54%	53%	54%	15%	33%	29%
Soins vétérinaires	6%	27%	7%	9%		15%	17%	31%	31%	27%	31%	4%	22%	16%
Animaux géniteurs	12%	7%	14%	12%		9%	15%	19%	23%	27%	23%	27%	21%	16%
Formation en agriculture/élevage			4%	5%			7%	19%	8%	7%	8%	2%	11%	5%
Information sur les marchés/prix					25%	4%	2%		8%	7%		2%	7%	3%
Eau de boisson	12%	13%	19%	19%	25%	13%	24%	31%	19%	13%	15%	8%	24%	18%
Eau de breuvage	18%	13%	8%	9%	25%	11%	14%	31%	15%	13%	8%	4%	18%	13%
Aires de pâture		10%	4%	5%		4%	10%	25%	8%	13%	8%	6%	16%	9%

Au cours de l'enquête, il a été demandé aux ménages de donner leurs priorités pour les trois prochains mois. Pour les réfugiés, l'enquête révèle que l'aide alimentaire, l'aide monétaire gratuite et le retour dans le pays d'origine sont

les trois principales priorités pour les 3 prochains mois. Aussi, les réfugiés ont des craintes pour l'emploi, l'aliment pour le bétail et la sécurité.

L'analyse désagrégée montre des disparités entre les groupes de réfugiés. L'assistance alimentaire ne serait une priorité que 56% des réfugiés hors site vivant dans leur propre logement. Par contre, ces derniers (86%) voudraient en priorité l'assistance monétaire gratuite. De même, l'emploi est principalement une priorité pour les réfugiés hors site (67% et 63% respectivement pour les hors sites vivant dans leur propre logement ou avec plusieurs autres ménages).

Ainsi, l'on note l'assistance monétaire sous forme de crédit est une priorité importante pour les réfugiés de Gorom Gorom, alors que les ménages de Tin Edjar sont davantage préoccupés pour l'emploi.

Le désir de retourner chez soi est fort dans les camps de Demba et d'Ouagadougou. Alors que l'accès aux aliments pour le bétail est une préoccupation pour une proportion importante de réfugiés de Mentao Sud, Tin Edjar et Bobo.

D'une manière générale, l'eau pour les hommes et les animaux n'est pas un problème majeur ; l'enquête montre qu'une proportion importante de réfugiés a accès à l'eau potable. Il en est de même pour les aires de pâture même si un ménage sur quatre le mentionne comme une priorité dans le camp de Mentao Centre.

L'analyse montre également que l'assistance alimentaire (89%), l'aliment pour le bétail (54%) et l'assistance monétaire gratuite (49%) sont les trois priorités des autochtones pour les trois prochains mois ; ces priorités sont presque identiques à celles des réfugiés. Par ailleurs, pour le quart des ménages agricoles, l'accès aux matériels agricoles et aux semences et les soins vétérinaires sont des priorités pour les trois prochains mois. Aussi, l'accès à l'eau (de boisson et de breuvage) préoccupe 27% des ménages autochtones.

9. Situation des marchés fréquentés des réfugiés dans la région du Sahel

Les marchés sont situés entre 10 et 15 km des sites de réfugiés. Ces derniers y accèdent sans difficulté. Ils s'y rendent par petits groupes d'hommes et/de femmes. L'âne et les tricycles sont les deux moyens de transport utilisés pour le transport des hommes et des produits achetés. En charrette, le coût de transport d'un sac de céréales est de 500 FCFA par trajet contre 1000 FCFA pour les camionnettes.

En fin août 2012, l'étude de marché réalisée conjointement par le Programme Alimentaire Mondial et la Direction Générale des Statistiques et des Productions de l'Elevage²³ indiquait une bonne disponibilité des céréales et la tendance à la baisse des prix sur les marchés. La présente étude confirme cette disponibilité et une baisse des prix par rapport à l'année dernière à la même période. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années, l'évolution est mitigée.

Le prix du maïs a baissé dans toute la région. Les prix du sorgho et du mil ont augmenté sauf à Sebba où le prix du mil a baissé. L'augmentation du prix du mil est lié au fait qu'il est surtout produit à la frontière avec le Mali. Même si l'offre de mil ne souffre pas de problème majeur, la crise malienne a poussé son prix vers le haut. Le sorgho qui est un produit de substitution pour le mil a aussi été affecté. Néanmoins les figures ci-dessous qui présentent l'évolution des prix de céréales dans la région du Sahel durant les cinq dernières années à la même période montrent que les prix actuels sont en général à un niveau satisfaisant.

²³ Mission conjointe DGPSE/PAM ; Evaluation rapide de la situation sur les marchés de la région du Sahel au Burkina Faso, 21-27 août 2012

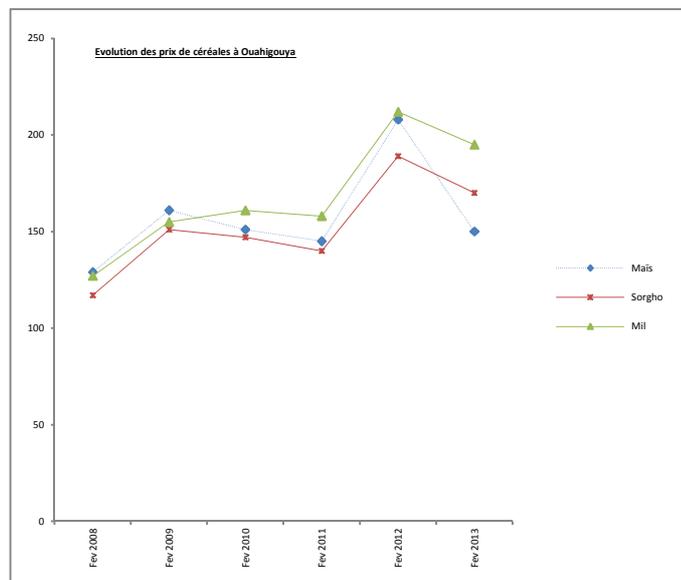
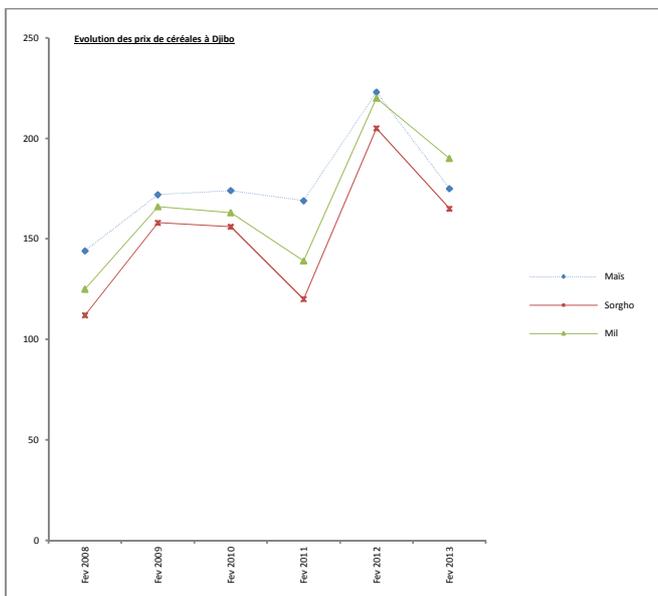
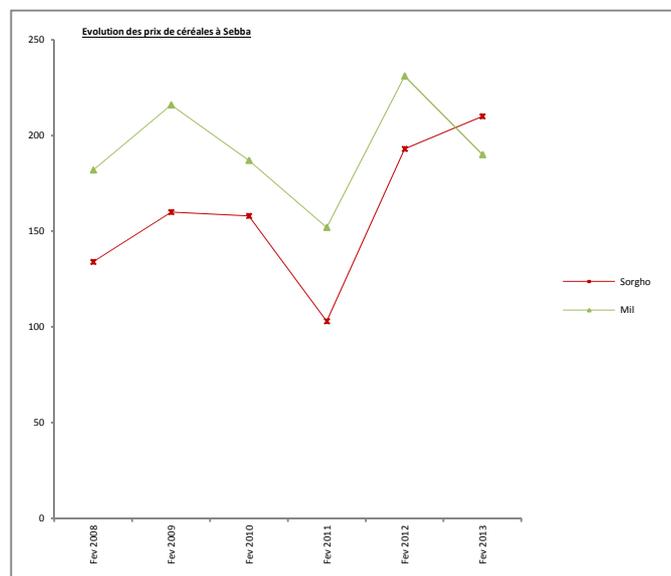
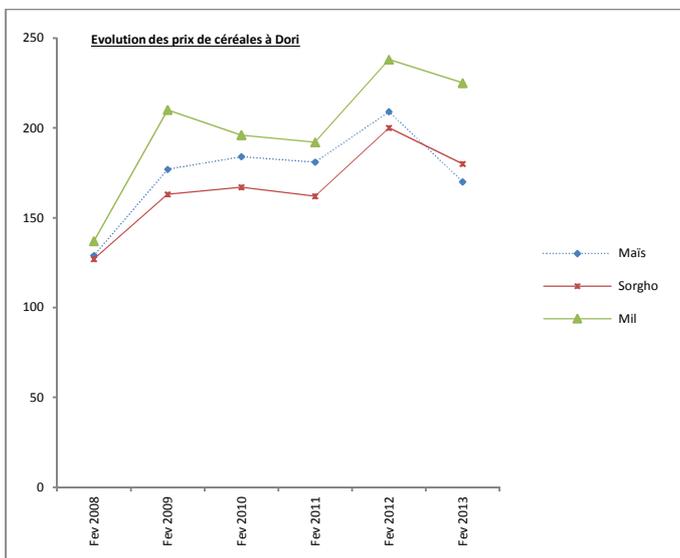


Figure 15: Evolution des prix des céréales sur différents marchés/auteurs

Les marchés du Sahel sont principalement approvisionnés à partir des marchés de Sankariaré à Ouagadougou et d'Ouahigouya.

Cependant, d'autres commerçants s'approvisionnent aussi à Bobo Dioulasso, Pouytinga, Fada, Nouna et Dédougou.

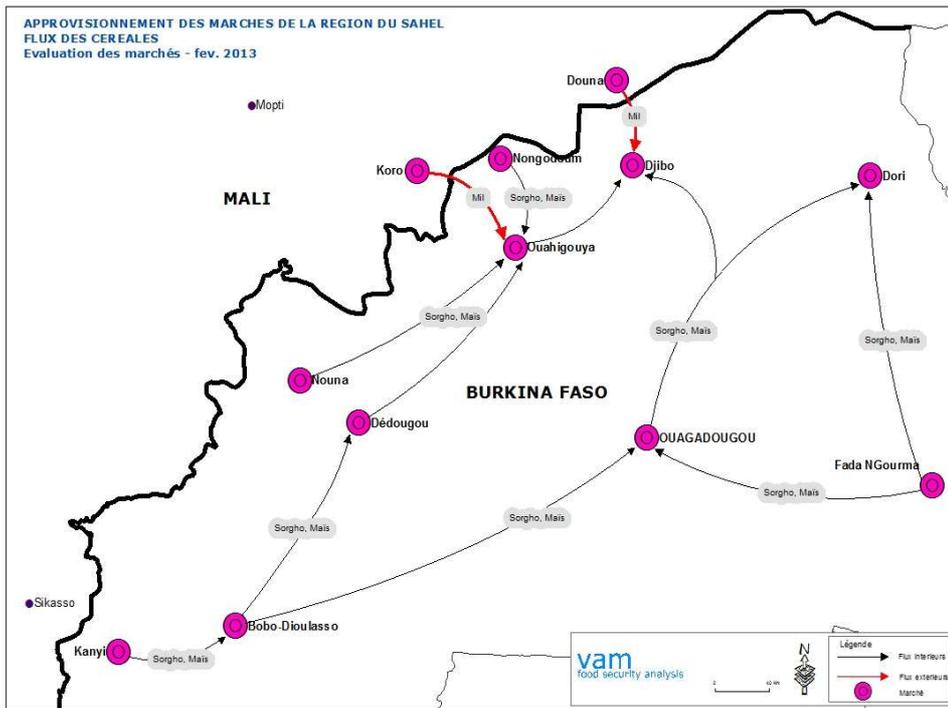


Figure 16: Carte des flux des céréales dans les marchés du Sahel/VAM/PAM

Le marché d'Ouahigouya s'approvisionne à Nouna et Dédougou (sorgho et le maïs). L'approvisionnement en mil se fait principalement entre le Burkina Faso (Kanyi et Nongoudoum) et le Mali (Koro et Duna).

Sur tous les marchés visités, il y a une multiplicité de fournisseurs (demi-grossistes et détaillants) et d'acheteurs. Il n'y a pas de collusion entre commerçants. Il y a une situation de concurrence. La structure des prix se compose des prix d'achat sur le lieu d'approvisionnement, des frais d'approche (coûts de transports, manutention et taxes) et des marges commerciales.

La disponibilité des stocks commerçants est bonne. A Dori, Djibo et Ouahigouya, les magasins de stockage de céréales sont regroupés sur les marchés et le long des artères alors qu'à Sebba, les stocks sont dans des boutiques à l'intérieur de la ville avec d'autres produits alimentaires et même parfois non alimentaires. Les commerçants disposent de grandes capacités de stockage de plus de 20 tonnes et les approvisionnements se font en fonction des demandes potentielles. La constitution des stocks se fait sur trois façons : fond propre, crédit des fournisseurs ou emprunts auprès des banques ou caisses populaires. Les commerçants accordent également des crédits à leurs clients.

La situation des marchés visités offre la possibilité de travailler sur des marchés ouverts ou d'organiser des foires. Ainsi au Yagha, les boutiques disposent de gammes variées de produits (céréales sèches, thé, sucre, pattes, etc.) tandis qu'au Seno (Dori) et au Yatenga (Ouahigouya), l'on note une relative spécialisation des commerçants par type de produits. Toutefois, les commerçants sont disposés à des foires et à élargir la gamme de produits pour répondre aux besoins spécifiques de l'opération. Dans le cas des foires, leur prix de vente aux foires sera le prix sur le marché majoré du coût du transport.

Les commerçants rencontrés sont disposés à participer à une éventuelle intervention monétaire. Les commerçants pourraient avancer entre 180 000 milles Frans CFA et sept millions de Francs CFA. Le temps d'attente pour le remboursement varie entre deux semaines et un mois. Certains commerçants ont été informés ou ont participé à des opérations similaires organisées par d'autres acteurs humanitaires (Croix Rouge dans les province du Yagha (Bondouré et Mansilia) et du Yatenga (Titao).

Les commerçants disposent de compte bancaire dans des banques ou des caisses populaires dans les localités concernées. Ils peuvent accéder aux crédits en cas de besoin. Les discussions avec les commerçants ont indiqué qu'ils achètent et vendent à crédit. Aucune entente formelle n'est signée entre lors de ces transactions qui sont essentiellement basées sur la confiance mutuelle.

Les autorités locales rencontrées ne manifestent aucune reticence à la mise en œuvre des programmes de transfert monétaire. Néanmoins, toutes mentionnent la nécessité d'étendre l'assistance aux personnes vulnérables de la

population autochtone, notamment dans la perspective d'une présence prolongée des réfugiés dans le pays. Une telle stratégie serait un facteur de cohésion entre les populations réfugiées et autochtones.

10. Recommandations

Les résultats de l'évaluation nous amènent aux recommandations ci-dessous :

- i. Poursuivre l'assistance alimentaire et non alimentaire en faveur des réfugiés Maliens au Burkina Faso
- ii. Assister la population autochtone vulnérable avec des activités de résilience par la mise en œuvre de projets de création d'actifs productifs
- iii. Réviser la composition du panier alimentaire pour tenir compte des habitudes alimentaires des réfugiés ; l'introduction du mil, du sucre et du lait contribuerait à améliorer le statut alimentaire dans les camps. Cela peut être associé à des actions de plaidoyer auprès d'auteurs acteurs qui disposent de ressources pour compléter la ration alimentaire fournie par le PAM ;
- iv. Réviser les modalités de transfert de l'assistance alimentaires ; l'assistance monétaire gratuite et les bons alimentaires sont des priorités importantes pour les réfugiés ;
- v. Soutenir l'autosuffisance en appuyant les moyens de subsistance des réfugiés ; la distribution d'aliment de bétail, l'assistance monétaire sous forme de crédit, la distribution d'animaux d'élevage (petit et moyen bétail) sont entre autres des priorités pour les réfugiés ;
- vi. Activer les comités locaux de prévention et de règlement des conflits potentiels liés à la pression sur les ressources naturelles (eau et pâturage) ; ils seront composés des représentants locaux des réfugiés et des autochtones ;
- vii. Améliorer l'accès des autochtones aux services sociaux de base, notamment l'accès à l'eau potable ;
- viii. Améliorer l'accès des réfugiés aux bois de chauffe ; des distributions de bois de chauffe et la promotion de foyers améliorés économes en énergie sont entre autres des options de réponses. Ces interventions permettraient également de réduire les pressions sur l'environnement ;
- ix. Organiser un atelier d'analyse des options de réponses (RAP).